

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société **Haiti-Observateur Group, Inc.** www.haiti-observateur.ca
Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 7 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 19 février - 4 mars 2020

Mécontentement au sein de la Police QUATRE POLICIERS RÉVOQUÉS, DONT UN COMMISSAIRE Chemen bouton se chemen maleng...

Les policiers haïtiens sont en colère. Ils entendent se constituer en syndicat, en vue de défendre leurs intérêts, se disant forcés de travailler dans des conditions inacceptables. Aussi ont-ils organisé une deuxième manifestation, le lundi 17 février, une marche qui a attiré des centaines dans les rues de Port-au-Prince et des douzaines d'autre au Cap-Haïtien, deuxième ville d'Haïti, dans

le nord et les Gonaïves, dans l'Artibonite. Ce mouvement a semblé déclencher des incidents qui témoignent du mécontentement surgir à tout instant. En effet, une succession d'incidents et d'événements a fait suite à la marche des policiers qui

SUIVANT LE MODÈLE D'INVESTISSEMENT DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Le sénateur Rony Célestin achète un des immeubles de Franck Ciné Une pitance payée pour l'édifice à Delmas 60



Franck Ciné, le plus gros investisseur de la diaspora victime des institutions administratives d'Haïti.



Le sénateur Rony Célestin, brasseur d'affaires louches.

Par Léo Joseph

Rony Célestin, sénateur du Centre, qui a la réputation de faire fortune dans le trafic de stupéfiants, semble confirmer les rumeurs colportées à son sujet. A l'instar des hommes et femmes qui évoluent dans ce secteur, il place ses millions surtout dans l'immobilier, les véhicules hauts de gamme et les terrains vagues. Après avoir fait l'acquisition de maisons et d'immeubles, en Haïti (à Port-au-Prince, à Hinche et ailleurs) aussi bien qu'en République dominicaine, dont les coûts

Suite en page 14



La policière Yanick Joseph, revendication jusqu'au bout.

ment général qui anime l'unique force de sécurité déployée sur le territoire national; mais aussi de l'indifférence des autorités par rapport au bien-être des policiers, et totalement ignorantes du danger d'« explosion » qui risque de

s'est tenue devant les locaux de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti (IGPNH), au cours de laquelle il y a eu une altercation entre les protestataires

Suite en page 3

LA SECCIÓN ESPAÑOLA ELECCIONES EN LA REPÚBLICA DOMINICANA Los Municipios cancelados tendrán lugar el 15 de marzo



Ele presidente del JCE Julio César Castañón Guzmán.

Por Léo Joseph

Justo cuando los votantes dominicanos se preparaban para cumplir con su deber cívico y los distintos candidatos a cargos municipales se preparaban para saborear su victoria o lamentar su derrota, el Consejo Central Electoral (JCE) arrojó una piedra monumental al estanque: la anulación de las elecciones municipales en todo el territorio nacional. La decisión fue motivada por la irregularidad de la votación en las escuelas donde el sistema funcionaba el domingo 16 de febrero. Las autoridades electorales no esperaron más de 24 horas para fijar una nueva fecha para estos concursos.

De hecho, Julio César

Suite en page 2

HAPPENINGS! Systematically, the Dictatorship is evolving



Caroline Estimé

Following his dismissal, in a January 12 tweet, of 10 Senators still with a mandate of two more years, Haiti's President Jovenel Moïse's decree of February 12, is another full power grab, which

will allow him to grant government contracts without oversight. Unquestionably, that's another step down the path of a new dictatorship.

Continued on page 7

LA SECCIÓN ESPAÑOLA

ELECCIONES EN LA REPÚBLICA DOMINICANA

Los Municipios cancelados tendrán lugar el 15 de marzo

Suite de la page 1

Castaños Guzmán, presidente del organismo electoral dominicano, dijo que la decisión se tomó para los municipios en los que el voto está computarizado, así como para aquellos en los que las boletas de papel son la norma. El jefe de la CJE dijo que desde la noche anterior (15 de febrero), se había notado la irregularidad de los votos, que resultó ser incompleta en la mitad de las escuelas, sin que los técnicos pudieran identificar la fuente del error. También señaló: "A falta de una votación completa para todos los partidos, estas elecciones no pueden tener lugar, por razones elementales".

Mientras tanto, los partidos políticos de la oposición acordaron advertir del caos electoral que probablemente se produciría el día de los Municipios. Sobre todo, según explicaron los líderes del partido, se observaron errores y deficiencias en el 88% de las operaciones. En este sentido,

Orlando Jorge Mera, delegado del Partido Revolucionario Moderno (PRM), cuyo candidato presidencial es Luis Abinader, informó que "sólo el 12% de los municipios equipados con el sistema informático pudieron funcionar correctamente".

La contienda electoral municipal estaba programada para el domingo 16 de febrero.

La nueva fecha de los Municipios se fijó para el 15 de marzo con la ayuda de las papeletas

Ante la gran confusión, e incluso el descontento casi generalizado provocado por este contratiempo, sobre todo en los partidos políticos de la oposición, el Consejo Electoral Central se apresuró a fijar la nueva fecha de los Municipios que fueron anulados el 15 de febrero. En una conferencia de prensa celebrada el lunes (17 de febrero), el Sr.

Guzmán anunció la nueva fecha del 15 de marzo.

En el comunicado de prensa publicado incluso antes de la publicación del nuevo decreto sobre la última fecha prevista para las elecciones municipales, que se publicó más tarde, se afirmó que las elecciones del 15 de marzo se celebrarían con papeletas de papel en todo el país. En otras palabras, según el comunicado de prensa, los requisitos previamente estipulados, incluyendo los candidatos aprobados y el límite de gastos, permanecen inalterados.

Evidentemente, esta complicación en las elecciones municipales causada por este problema técnico en el sistema electoral ha provocado, en cierta medida, un descontento casi general entre los partidos no oficiales, principalmente porque los candidatos de la oposición no están financiados tan ricamente como los del partido gobernante, el PLD.

Ya hay quienes se preguntan

si el gobierno no estaría dispuesto a tomar medidas apropiadas a favor de los candidatos de los partidos de la oposición, algunos de los cuales, habiendo gastado casi todos sus fondos electorales, se encuentran ahora casi fuera de su bolsillo. En las condiciones actuales, quienes se encuentren en esta categoría se verán obligados a recaudar nuevos fondos para completar el mes adicional de campaña.

En el mismo sentido, el CCE estará obligado a invertir recursos adicionales para financiar los gastos que conlleve la aplicación del sistema de votación que sustituirá a la versión informatizada.

¿Quién se beneficia del crimen?

Mientras tanto, la cancelación de los Municipios ha causado consternación en los círculos políticos dominicanos, algunos de los cuales ven este incidente como un intento de socavar la democracia. Por eso, tras las últimas decisiones del JCE, algunos se preguntan ¿quién se beneficia del delito?

Esta cuestión es urgente en el debate provocado por el problema técnico que ha surgido en el sistema electoral. Especialmente teniendo en cuenta las diversas encuestas de opinión que se han hecho públicas en los últimos meses, el partido gobernante (el PLD) y su "aliado enemigo", el partido Fuerza del Pueblo (FDP)

del ex presidente Léonel Fernández Reina.

De hecho, los censos de opinión realizados han dado sistemáticamente una cómoda ventaja a Luis Abinader, el candidato presidencial del PRM. En consecuencia, en virtud del fenómeno de retardo, esto favoreció a los candidatos de los partidos de la oposición en las elecciones municipales que debían celebrarse el 17 de febrero.

En un país en el que los tratos deshonestos del pasado han marcado las encuestas, con la visión de impedir el paso a los candidatos considerados "inaceptables" a una gran franja de la clase política y social de la República Dominicana, es probable que este último error técnico del sistema electoral no sea inocente. Sobre todo porque los "conspiradores políticos" que antes se dedicaban a esto no han renunciado a su pasatiempo favorito.

Claramente, hay algo sospechoso aquí. No hay razón para creer que el descubrimiento oportuno de este error técnico pueda evitar el mal destino que amenaza a las elecciones de 2020 en la República Dominicana. En la medida en que la marea del Abinader lleva el cambio, es poco probable que los enemigos de esta tendencia depongan las armas por falta de despliegue de medios importantes para contrarrestarla.

L.J.

LES ÉLECTIONS EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les Municipales annulées auront lieu le 15 mars

Par Léo Joseph

Au moment où les électeurs dominicains s'apprêtaient à remplir leur devoir civique et que les différents candidats aux fonctions municipales se mettaient en branle pour savourer leur victoire ou se lamenter sur leur défaite, le Conseil électoral central (JCE en espagnol) a lancé une pavée monumentale dans la mare : annulation des élections municipales sur toute l'étendue du territoire national. Une décision occasionnée par l'irrégularité des bulletins constatée dans les écoles où le système était mis en route, dimanche 16 février. Les autorités électorales n'ont pas attendu plus de 24 heures pour fixer une nouvelle date pour ces joutes.

En effet, Julio César Castaños Guzmán, président de l'organisme électoral dominicain, a déclaré que cette décision a été prise pour les municipalités où le vote est informatisé, aussi bien que celles où les bulletins papiers sont la norme. Le patron du CJE a précisé que depuis la nuit précédente (15 février), l'irrégularité des bulletins était remarquée, se révélant incomplètes dans la moitié des écoles, sans que les techniciens n'arrivent à identifier la source de l'erreur. Aussi a-t-il fait remarquer : « Faute d'un bulletin de vote complet pour tous les partis, ces élections ne peuvent avoir lieu, pour des raisons élémentaires ».

Sur ces entrefaites, les partis politiques de l'opposition ont convenu de mettre en garde contre le chaos électoral qui serait susceptible de s'installer le jour des Municipales. Surtout, ont expliqué les chefs de partis, que des erreurs et des défaillances ont

été constatées dans 88 % des opérations. A cet égard, Orlando Jorge Mera, délégué du Parti révolutionnaire moderne (PRM), dont le candidat à la présidence est Luis Abinader, a informé que « Seulement 12 % des municipalités dotées du système informatisé ont pu fonctionner convenablement ».

A noter que la joute électorale municipale devait se dérouler le dimanche 16 février.



Conférence de presse du Conseil électoral central, dimanche, annonçant l'annulation des Municipales.

La nouvelle date des Municipales fixée au 15 mars à l'aide de bulletins

Confronté à la grande confusion, voire au mécontentement quasi général provoqué par ce contretemps, notamment, au sein des partis politiques d'opposition, le Conseil électoral central est allé vite en besogne pour fixer la nouvelle date des Municipales qui ont été annulées le 15 février. Lors d'une conférence de presse

tenue lundi (17 février), M. Guzmán a annoncé la nouvelle date fixée au 15 mars.

Dans le communiqué de presse diffusé avant même la publication du nouveau décret relatif à la dernière date prévue pour les élections municipales, publié ultérieurement, il est indiqué que les élections du 15 mars auront lieu avec des bulletins en papier à travers tout le pays. Autrement, dit le communiqué de presse, les exigences

stipulées antérieurement, y compris les candidats agréés et le plafond des dépenses, restent inchangées.

De toute évidence, cette complication intervenue dans les élections municipales provoquée par ce problème technique survenu dans le système électoral avait, en quelque sorte, déclenché un mécontentement presque général au sein des partis non officiels, en raison surtout du fait que les candidats de l'opposition ne sont pas richement financés comme le sont ceux du parti au pou-

voir, le PLD.

D'ores et déjà, d'aucuns se demandent si le pouvoir ne serait pas disposé à prendre des mesures appropriées en faveur des candidats des partis d'opposition, dont certains, qui avaient dépensé quasiment toutes leurs caisses électorales se retrouvent aujourd'hui presque à découvert. Dans les présentes conditions, ceux qui se trouvent dans cette catégorie seront forcés d'effectuer de nouvelles levées de fonds pour pouvoir boucler le mois de campagne additionnel.

Dans le même ordre d'idées, le JCE sera obligé d'investir des ressources additionnelles en vue de financer les dépenses entraînées par la mise en place du système de bulletins appelé à remplacer la version informatisée.

À qui profite le crime ?

Entre-temps, l'annulation des Municipales a semé la consternation dans les milieux politiques dominicains, dont certains voient dans cet incident une tentative de faire entorse à la démocratie. C'est pourquoi, suite aux dernières décisions du JCE, d'aucuns se demandent à qui profite le crime ?

Cette question s'impose de toute urgence dans le débat déclenché suite au problème technique qui s'est déclaré dans le système électoral. Surtout en tenant compte des différents sondages d'opinion qui ont été rendus publics, au cours des derniers mois, le parti au pouvoir (le PLD) et son « allié ennemi », le parti Fuerza del Pueblo de l'ex-président Léonel Fernández Reina.

En effet, les recensements d'opinion réalisés ont donné sys-

ématiquement un avantage confortable à Luis Abinader, candidat à la présidence du PRM. Ce qui, par voie de conséquence, en vertu du phénomène de la traîne, favorise les postulants des partis d'opposition aux élections municipales qui allaient se tenir le 17 février.

Dans un pays où les tractations malhonnêtes ont, dans le passé, marqué les scrutins, dans la vision de barrer la route aux candidats jugés « inacceptables » à une importante frange de la classe politique et sociale, il y a fort à parier que cette dernière erreur technique dans le système électoral n'est pas innocente. Surtout que les « magouilleurs politiques » antérieurement engagés sur le terrain n'ont pas renoncé à leur passe-temps favori.

De toute évidence, il y a anguille sous roche. Rien n'autorise à croire que la découverte opportune de cette erreur technique a le potentiel d'écarter le mauvais sort qui menace les élections de 2020, en République dominicaine. Car, dans la mesure où la marée Abinader charrie le changement, les ennemis de cette tendance ne vont pas certainement mettre bas les armes, faute du déploiement des grands moyens pour les contrer.

L.J.



Mécontentement au sein de la Police

QUATRE POLICIERS RÉVOQUÉS, DONT UN COMMISSAIRE

Chemen bouton se chemen maleng...

Suite de la page 1

et des membres de la hiérarchie. À noter que, avant cette manif, les autorités de l'institution avaient convoqué Yanick Joseph, le fer de lance du mouvement syndical au sein de la PNH, sous la menace de révocation si elle ne renonce pas à cette initiative. Mme Joseph ne s'était pas laissée intimider par l'injonction qui lui aurait été faite d'annuler la marche du 17 février.

Loin de céder aux pressions de la hiérarchie, Yanick Joseph, coordonnatrice générale du Syndicat de la Police nationale (SPNH), de concert avec les activistes du mouvement, ont donné 72 heures au pouvoir en place d'accéder à leurs demandes, sinon ils passeraient une « vitesse supérieure ». Dans la foulée, ils ont déclaré aussi qu'ils ne participeraient nullement à la sécurité du Carnaval si les dirigeants font la sourde oreille à leurs revendications.

On a signalé des tirs en l'air devant l'IGPNH, au cours de la manifestation, qui auraient été attribués aux manifestants, dont certains affichaient une certaine agressivité. Des sources proches des policiers impliqués dans le mouvement syndical ont laissé entendre que ces actes auraient été perpétrés par des gens qui ont infiltré le mouvement.

Les stands carnavalesques au Champ de Mars incendiés

La manifestation des policiers a été suivie d'un incendie gigantesque qui a éclaté aux stands carnavalesques, au Champ-de-Mars, site du parcours carnavalesque. Des témoins ont rapporté que le stand de la présidence a été la première victime, y compris celui de la mairie de Port-au-Prince, avant que soient livrés aux flammes les autres stands. Les photos prises de l'incendie donnaient l'impression que tout le quartier avoisinant le Palais national était en flamme.

Il semble que cet incendie a été applaudi dans de nombreux milieux politiques et sociaux, en

Haïti comme à l'étranger, estimant que cette année n'était pas propice à la tenue du Carnaval, à cause du climat d'insécurité qui s'est aggravé par le kidnapping contre rançon, qui est retourné en force, à la capitale. D'autres personnes critiquent cette festivité évoquant l'incendie qui s'est déclaré dans un orphelinat à Fermathe dans lequel ont péri 20 personnes, dont 15 enfants.

Les critiques s'en prennent au pouvoir, surtout par le fait que le Palais national et la primature n'aient pas affiché assez de compassion pour les victimes. Pour eux, l'annulation du Carnaval, cette année, se justifie par le fait des événements sanglants et malheureux qui surgissent au quotidien, notamment à la capitale. Dans leur optique, les enlèvements qui se multiplient, ces derniers jours, ajoutés à la campagne de terreur instituée par les criminels, à la solde du Palais national, crée une atmosphère de tristesse générale qui enlève la joie pratiquement chez tous les citoyens.

Une rébellion risque d'éclater au sein de la PNH

Les derniers événements constatés au sein de la PNH et relatifs à leurs activités ne sont guère rassurantes. Pourtant, les autorités du pays affichent une attitude désinvolte, voire indifférente, alors que des observateurs estiment le moment venu de tirer la sonnette d'alarme. Puisque la colère gronde, dans les rangs de la troupe, tandis que le pouvoir persiste à enfoncer sa tête dans le sable.

En effet, plusieurs incidents, qui se sont déroulés durant les soixante-douze dernières heures, font craindre que la paix ne soit pas au rendez-vous. Signalons, au prime abord, que, insatisfait de la prestation de Normil Rameau, récemment appelé à succéder à Michael Gédéon, à la direction générale de la PNH, Jovenel Moïse essayait de trouver son remplaçant au sein de l'institution. Mais avant de s'aventurer trop loin, dans cette démarche, une source diplomatique généralement très crédible, a fait savoir

que l'ambassadeur des États-Unis en Haïti lui aurait conseillé de ne pas s'aventurer sur ce terrain. Il semble que Washington, qui avait mis Rameau en position

er a été suivie d'un ultimatum au régime Tèt Kale : Faute par les autorités d'accéder aux demandes des policiers, les syndicalistes ont promis de recourir à d'au-

ve à un coup de pistolet de ce site. D'autre part, à proximité du Palais national se trouvent cantonnés plus de policiers que partout ailleurs, à la capitale. Il semble que les organisations qui auraient pu venir au secours aient eu d'autres chats à fouetter que de tenter de sauver la version 2020 du Carnaval.

Le Carnaval 2020 ne sera pas ajourné !

L'incendie meurtrier qui a complètement ravagé les stands carnavalesques, au point d'inciter tout le monde à se réjouir que cette grande fête culturelle traditionnelle serait ajournée cette année, n'aura pas empêché aux festivaliers de se divertir. C'est ce qu'a annoncé le Premier ministre de facto démissionnaire. Lors d'une conférence de presse tenue en sa résidence privée, Jean-Michel Lapin a fait savoir que le Carnaval aura lieu « quand même ». Car des fonds seront avancés pour permettre aux artistes constructeurs de travailler d'arrache-pied pour compléter les travaux dans un temps record.

Pourtant, l'équipe au pouvoir ne pense pas à mettre les policiers en mesure de remplir leur tâche en leur donnant les moyens nécessaires pour tenir les criminels en respect. On constate avec quelle facilité ces hommes et femmes qui dirigent le pays trouvent les moyens de financer un carnaval qui n'a pas sa raison d'être, alors que le plus grand centre hospitalier du pays (l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH) manque de lits pour les patients et est privé d'oxygène et du minimum d'autres fournitures courantes, tels que l'alcool, le gaze ou le gaze de coton, etc.

Le régime Tèt Kale semble ignorer le sentiment de la majorité des policiers à l'égard du mouvement syndical. Dans les milieux intéressés, on affirme que 80 % des quelque 16 000 membres du corps entendent adhérer au syndicat. Ceux qui sont mobilisés dans le mouvement disent n'avoir aucune intention de faire marche-arrière. « *Se mèt kò ki veye kò, personne ne le fera à notre place* », a déclaré un activiste qui souhaite ne pas révéler son identité.



Des policiers syndiques dans les rues de Port-au-Prince, le lundi 17 février 2010.

d'accéder à ce poste, ne soit pas encore revenu de ses illusions le concernant, comme l'occupant du Palais national. Dès lors, on peut dire que le directeur général de la PNH a gagné la première manche. Quel que soit ce qui l'enrage, par rapport à Normil Rameau, Jovenel Moïse doit, pour l'instant, radoucir ses manières.

Un bras de fer en puissance entre les activistes et le pouvoir ?

Depuis que les policiers ont affiché leur velléité de se constituer en syndicat, en vue de plaider leurs causes, leurs droits et leurs intérêts communs, auprès de l'équipe dirigée par Jovenel Moïse, il se sont retrouvés confrontés à l'hostilité des dirigeants. Plus les activistes insistent dans leurs démarches, davantage l'Exécutif montrait les dents. Au fil des mois, les deux parties se sont radicalisées, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au point où il y a échanges de menaces, ou même d'ultimatums. On est arrivé au point même de dire qu'on se trouve dans l'« *antichambre de l'affrontement* ».

La manifestation du 17 févri-

tres moyens ». En guise de réplique, sous les ordres du Palais national, la hiérarchie a procédé au limogeage de quatre agents, dont un commissaire. Il s'agit de Yanick Joseph, agente 2, coordonnatrice générale du Syndicat des policiers, Abelson Grosnègre, agent 2, Mombrun Gédéon, agent 2, et l'inspecteur Jean Elder Lundi. Tous ont été accusés de « *porter atteinte à l'honneur de la Police, d'avoir suscité une révolte* ».

D'autre part, Radio Zénith a annoncé l'information qu'il a eue d'une source digne de foi selon laquelle les quatre policiers, mis en disponibilité, des poursuites pénales seront bientôt enclenchées contre eux.

Sur ces entrefaites, plusieurs syndicats ont pris l'engagement d'agir par solidarité envers eux et se diraient décidés à recourir à tous les moyens possibles pour défendre leur cause.

Il est aussi intéressant d'attirer l'attention sur le fait que d'autres secteurs de la vie nationale voient une sympathie sans faille à la cause des policiers. Par exemple, quand les stands carnavalesques brûlaient, lundi soir, au Champ de Mars, personne n'est venu à la rescousse. Pourtant une caserne de pompiers se trou-

Unlicensed orphanage fire in Fermathe could have been prevented!

We publish this personal view of the tragic fire of February 13 in Fermathe, Haïti, by someone who has been in Fermathe and who understands the problem of orphanages in Haïti.

By Valerie Dirksen*

I have written several articles detailing the unbelievable conditions of orphans and abandoned children in Haïti. The reality is, my efforts have not led to any substantial change, despite the orphanage business in Haïti being more than \$100 million. Oftentimes, I have thought, "What will it take to get the reform necessary to put an end to

the suffering of children?" Last Thursday night, February 13, a fire of major proportions at a large orphanage in the mountains of Fermathe, above Port au Prince, hopefully, may have gotten the attention of the authorities and that of international donors.

It took the fire trucks more than 90 minutes to arrive. When they got there, they found the building, with only one exit door, fully engulfed. Some \$20 billion in aid, including the \$4 billion of PetroCaribe money missing and the \$1.50 per money transfer illegally deducted supposedly were to be used for schools. Had the money been properly used and accounted for, this tragic fire

could have been prevented. Where did the money go? As the slogan of the popular movement in Haïti asks, "# Kote Kòb PetroCaribe a?" (Where is the PetroCaribe money?) This truly defies understanding.

Now to the fire. Initially, the reports said 13 children had died in the fire. Then there were 15. In fact, there are 20 victims of the orphanage fire. Two of the children melted into the mattresses, 13 toddlers survived the fire, and were taken to the Baptist Mission close by, that the Wallaces established in the 1940s. They died because the clinic didn't have oxygen tanks needed to treat those suffering from smoke inha-

tion. Two burnt victims were taken to the Bernard Mevs Hospital, courtesy of Luckner Fond Rose, providing non existing ambulance service. To be noted, Mr. Fond Rose is the Haïti country Director of the *Haitian Timoun Foundation*.

The orphanage concerned has been operating unlicensed since 2013. The 66 children there were living in extremely squalid conditions. Reportedly, the fire was ignited by candles that the children had lit in their rooms because the generator and inverters were not working. With no concern for safety, the children were sent to the market earlier to buy the candles. Given the high

instances of kidnapping, sending children to market to buy candles shows the lack of concern of those in charge.

The two-story building was in deplorable condition, with children sleeping in cramped, dirty bunk beds in the midst of filth. The bathrooms did not even have toilet seats! The children were treated like animals. Our pets in America receive better treatment.

Only three adults were present at the time of the fire. Advocates tried to speak to the American Director, Andrew Perrera, who replied "No com-

Suite en page 8

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

L'argument scientifique pour maîtriser une chose à la fois (suite et fin)

Par Rosie Bourget

Que se passe-t-il lorsque vous vous concentrez sur une seule chose

Voici une autre raison scientifique de se concentrer sur une chose à la fois. Lorsque vous commencez à



Rosie Bourget

pratiquer une nouvelle habitude, il faut beaucoup d'efforts conscients pour vous en souvenir. Après un certain temps, cependant, le modèle de comportement devient plus facile. Finalement, votre nouvelle habitude devient une routine normale et le pro-

cessus est plus ou moins automatique. Les chercheurs ont un terme de fantaisie pour ce processus appelé « *automaticité* ». L'automaticité est la capacité à exécuter un comportement sans penser à chaque étape, ce qui permet au modèle de devenir automatique et habituel. Mais l'automaticité ne se produit que comme le résultat de beaucoup de répétitions et de pratiques. Plus vous mettez de représentants, plus le comportement devient automatique. Le temps qu'il faut pour créer une habitude dépend de nombreux facteurs, notamment la difficulté de l'habitude, la nature de votre environnement, votre génétique, etc.

Changez partiellement votre manière de vivre

Vous avez 3x plus de chances de poursuivre avec une habitude si vous faites un plan spécifique pour quand, où et comment vous allez le mettre en œuvre. Ceci est connu comme une intention de mise en œuvre. Vous devez vous concentrer entièrement sur une chose. La recherche a révélé que les intentions de mise en œuvre ne fonctionnent pas si vous essayez d'améliorer plusieurs habitudes en

même temps. La recherche a montré que toute habitude donnée devient plus automatique avec plus de pratique. En moyenne, il faut au moins deux mois pour que de nouvelles habitudes deviennent des comportements automatiques. L'idée contre-intuitive de toutes ces recherches est que la meilleure façon de changer votre vie entière est de ne pas changer votre vie entière. Au lieu de cela, il est préférable de se concentrer sur une habitude spécifique, d'y travailler jusqu'à ce que vous la maîtrisiez et d'en faire une partie automatique de votre vie quotidienne. Ensuite, répétez le processus pour la prochaine habitude. La façon de maîtriser plus de choses à long terme est de simplement se concentrer sur une chose en ce moment.

r_bourget@yahoo.com
Maîtrise en travail social
Poète/écrivaine

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990/ 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE., (BET. UNION & PRINCIPAL)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Shows, Baby Shows, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

poèmes

Floraison

F
l
o
r
a
i
s
o
n

«Ma vie amoureuse se résume ainsi : d'être avec toi dans les bons comme dans les mauvais moments, de penser à toi quand tu es loin de moi, de vivre avec toi aussi longtemps que tu le voudras.»
-Rosie Bourget-

«Si l'argent pourrait acheter l'amour à ce point on n'aurait pas à voler des cœurs pour les briser après.»
-Rosie Bourget-

«Il y a un vide dans mon cœur qui a besoin de ton amour pour le combler.»
-Rosie Bourget-

par Rosie Bourget

978-1-62052-228-8

EDUCA MEDIA
2725 HWY 196 street
Port-au-Prince, Haiti, J.L. 80000
914-460-7433
www.educamedia.com

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

KIDNAPPING ET ASSASSINAT

Haïti mise sur des bananes, mais récolte le banditisme d'État

* Par Elco Saint Amand

Déjà 3 ans au pouvoir, toujours pas de bilan et pas de projet précis pour se rappeler du passage de Jovenel Moïse au Palais national, mis à part la corruption institutionnalisée en Haïti, dénoncée partout. Trahie, déchirée, vilipendée, et finalement livrée rageusement aux mains des gangs, Haïti a désormais perdu l'essence de son existence qu'est l'État, garant de la sécurité des concitoyennes et concitoyens.

IL EST DES DÉCISIONS QUI FONT RIRE LA RAISON ET FONT PLEURER LE CŒUR DE REMORDS.

Jovenel Moïse, tout au début de son mandat présidentiel, avait promis au peuple qu'il allait rénover et innover, et par-delà entendait continuer à détruire davantage toutes les institutions du pays, ou encore à les renforcer, tout en instituant une politique de changement dans le mode de fonctionnement de la *Res Republica*. Tout ceci était basé sur le seul slogan « *Nèg banann* » – le « *abulisme* » rongé de telles promesses creuses et vides de contenu. Et, dans sa mégalomanie, l'homme est venu mettre en ruine la vie de la population. Prenant en otage toutes les institutions du pays, son échec est patent, mais il impute la faute au système socio-politique. Pris dans son propre piège, il déraisonne souverainement dans la gestion quotidienne du pays, multipliant promesses sur promesses. La caravane du changement n'a nullement fait recette. Gaspillage total !

Effondrement de l'État

De la quasi non-existence des trois pouvoirs. L'homme Moïse, le sauveur, a tout simplement gagné son pari : profiter de la précarité des jeunes des quartiers défavorisés pour faire aboutir ses magouilles. En effet, la faiblesse de nos structures de sécurité aidant, la population est rançonnée par les gangs armés, et Jovenel Moïse, drapé de son t-shirt à l'effigie de son prénom, déambule et met en déroute tous ceux qui pensent que l'heure n'est plus au carnaval. Il a réaffirmé sa détermination à poursuivre son insouciance aux micros des journalistes culturels, dont Guy Wéwé, malgré que la situation tombe dans une situation plus catastrophique à tous les niveaux.

Le kidnapping : Loi et régulation

Le décret du 4 mai 2005 pris par le gouvernement Alexandre/Latortue qualifie le kidnapping comme étant « *Enlèvement de personnes* ». L'article 1er de cette

loi stipule que ces activités de séquestration de personnes selon les dispositions du Code pénal relatives aux crimes et délits.

L'État haïtien (gouvernement du président Préval) va plus loin lorsqu'en 2009 le Parlement a ratifié la Loi sur l'enlèvement, la séquestration et la prise d'otage de personnes. C'est à partir de cette Loi que le kidnapper Clifford Brandt et consorts ont été condamnés par le Tribunal criminel des Gonaïves.

Cette Loi, dans son article 293-11, stipule que : « *Les personnes prévenues ou accusées de crime d'enlèvement, de séquestration de personnes et de prise d'otage ne pourront bénéficier, en aucun cas, de circonstances atténuantes* ».

Acte de mauvaise foi du régime Moïse-Lapin

Poursuivant la notion de responsabilité, clairement définie dans cette Loi de 2009, n'est-il pas de bon ton d'accuser les hommes et femmes du gouvernement actuel du « *fait de complicité* » de kidnapping ? Et ce sera justice, martèle plus d'un parmi les plus courageux d'une société bourrée de lâches et d'opportunistes.

Tout porte à croire que certains dirigeants, de même que certains membres de la bourgeoisie pourrie font partie des gangs qui rançonnent et détruisent les familles, mettant la population aux abois. Le silence complice du directeur général a.i. de la Police nationale (PNH) en dit long. Le CSPN qui ne prend, sous la férule de Jean Michel Lapin, aucunes mesures sérieuses de verrouillage de la zone métropolitaine en vue de mettre la main aux collets de ces bandits d'État, nous accusons tout qui bouge. Les témoignages fusent de partout.

Mardi matin, à l'émission *Matin Débat*, une mère pleurant aux micros des journalistes avec les tripes dévorées décrivant le kidnapping des enfants, dont le sien, qui allaient à l'école. Quel cynisme du président Moïse dont l'unique souci consiste à négocier avec les vendus de la République afin de prolonger la durée de son mandat, et du même coup, fabriquer avec la complicité de l'international des élections devant permettre à Joseph Michel Martelly de retourner au Palais. Peut-on gober de telles ambitions avec une équipe qui a déjà pillé les Fonds Petro-Caribe ?

Si l'on veut oser prédire : S'agit-il ici d'un mouvement de collecte de FONDS pour financer les futures élections du musicien au titre carnavalesque annonciateur : « *yo paka bare'nn* »!

* *Me. Elco Saint Amand, av. Diplômé de l'Ecole de la Magistrature de Port-au-Prince, Haïti (EMA); Diplômé de l'Ecole de la Magistrature de Bordeaux, France (ENM).*

PROPRIÉTÉ À VENDRE
PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'informations, appelez Blurette Coq au **509.3170.3575**.

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1^{ère} femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » ».

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et



Ertha Pascal Trouillot, avocate.

d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

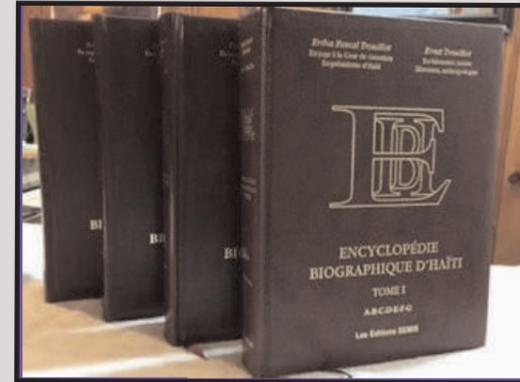
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Com-

me le soutient le préfacier du 3^{ème} tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d'Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOME I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : « ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses : a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE

EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.



Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Ki diferans ki geyen ant ti vòlè ak gwo vòlè ?

Semèn pase a gen youn nouvell ki te atire atansyon m anpil. San dout, si nouzòt k ap li m kounnye a te wè l tou, san dout nou te bat bravo pou otorite k ap fè travay yo, k ap arete vòlè ki lakòz peyi an nan sityasyon li ye a. Paske se akòz bann aloufa sa yo k ap pran sa ki pou t al soulaje malere ki fè lamizè blayi nan peyi a konsa.

Gen youn nouvell ki parèt jedi, 13 fevriye a, ki, selon mwennmenm, pa fè tout bri li ta dwe fè. Se *Juno7.ht* ki te vin avèk enfòmasyon an, epi *JJCCommunications*, toujou sou entènèt la, te lage koze a. Gwo tit *Juno* a di : « *A Mirebalais, la police saisit une cargaison de riz détournée par un supposé employé du MICT* ». Jan nou tande l la, se youn swa-dizan anplwaye ministè Enteryè ak Kolektivite tèritoryal yo ke Lapolis kenbe nan vòlè. Alapapòt n ap remèsye jounalis *Pierre Lunick Revange* ki fè bon jan repòtaj sou kesyon an.

Selon sa jounalis la di, se kat (4) mounn yo kenbe, avèk youn fanm pami yo. Li pa bay non, men li di gen youn ladan yo ki gen youn « badge », kivedi youn plak, ki montre ke msye se « *Chargé de mission* » pou ministè Enteryè ak Kolektivite tèritoryal. Se pa youn bagay jounalis la envante, paske li di se komisè gouvènman nan Tribinal premyè enstans, kivedi premyè tribinal nan Mibalè, ki ba l enfòmasyon a. Yo rele msye *Elioné Sainfleury*. Mounn ki vle tcheke gen kont enfòmasyon pou yo fè travay yo.

Vwala ke 4 mounn sa yo, ke Lapolis te arete yo, gen plis pase 229 sak diri nan men yo. Se restan youn gwo kagezon ki te sot Pòtoprens men ki sanble disparèt. Jan nou konprann kesyon an, pèsonn nan otorite Mibalè yo pa vrèman konnen ki kantite diri a te ye oparavan. Yo te sèlman fouke mesyedam yo ak ti rès la, sèlman 229 sak. Asireman se sak 100 liv, menm si yo pa di sa. Kidonk, se diri pou ta soulaje anpil mounn nan zòn nan.

Antouka, Lapolis te fèmen mounn yo nan prizon pandan komisè gouvènman an te kontakte minis Lajistis ak Sekirite piblik la, Jean Roudy Aly, nan Pòtoprens, pou esplike l sa k ap pase nan

Mibalè. Epi, selon sa jounalis, se mounn FAES yo ki esplike minis la kesyon an latèt o pye. Antretan, nou pa konn ki dispozisyon Minis Aly pran. San dout, li pral oblije mennen ankèt pou l konnen de ki prevyen 229 sak diri sa yo vin ateri nan mache Mibalè. Konbyen sak an tou ki te genyen? San dout se diri ke FAES, (*Fonds d'assistance économique et sociale*) te anchaj pou distribye bay malere ki nan bezwen.

Fò m di nou ke FAES se youn òganizasyon Leta ki sanse travay nan tout peyi a pou ede chanje



Karolin Estime

sityasyon malere, pou mounn yo sispann rete nan lamizè. Apa de katye jeneral FAES, ki nan Pòtoprens, FAES gen biwo etabli nan Fò Libète pou depatman Nòdès, nan Jan Rabèl, pou Nòdwès, nan Hench pou Sant osnon Plato Santral, nan Aken pou depatman Sid, Jakmèl pou Sidès epi Leogàn pou depatman Lwès. Jan gouvènman te konsewva FAES se lagè menm ki te deklare kont lamizè. M ap kite nou reflechi sou sityasyon tout zòn sa yo. Èske sityasyon yo pa pi mal kounnye a pase anvan FAES te deklare lagè kont lamizè ? Enben se klas bagay ki sot pase Mibalè a ki lakòz, paske anyen pa janm rive jwenn malere yo jan sa dwa. Gwo zotobre ranje ak sèten anplwaye Leta pou yo fè dap piyan sou sa k te fèt pou al jwenn malere yo. Sa se gwo mehanste, si n pa vle di krim.

Pi gwo nouvell FAES nou janm tande se lanmò 2 mounn enpòtan ki t ap travay nan FAES la

ki mouri. Swa-dizan yo swiside tèt yo a youn moman ke pawòl PetwoKaribe a te kòmanse gaye nan peyi a epi aletranje tou. San dout, n ap sonje kijan yo te jwenn kadav *Klaus Eberwein*, ansyen direktè FAES sou gouvènman Michèl Mateli a, nan youn chanm lotèl nan Miami nan dat 11 jiyè 2017. Otorite ki responsab otopsi di msye mouri ak youn bal nan tèt li te bay pwòp tèt li.

Se menm jan an tou, youn lane pita, yo pral jwenn kadav Caroline Estimé (Karolin Estimé), ki te sekretè *Klaus Eberwein*, mouri menm jan an, nan youn chanm lotèl nan Miami. Anfen, bouch yo fèmen pou vitam etènem, se pa yo ki ka di anyen sou kantite lajan PetwoKaribe a ki te pase nan FAES, men ki pa t janm fè travay li te sipoze fè pou soulaje grangou pèp la. M ap mande si bann atoufè yo, ki responsab krim sa yo, ka dòmi kè poze ! Labib di sa w fè se sa w pral peye. Mèt pawòl ranmase pawòl ou !

Kounnye a, ann retounen sou eskandal diri nan Mibalè a, jedi semèn pase a. Depi nouvell la te fin bay, nou pa tande anyen ankò. Minis Lajistis la, Mesye Aly, rete bouch be depi eskandal la te vin ateri nan biwo l. Paske, jan jounalis la di, FAES te mete minis la « *au parfum* ». Kivedi, minis Lajistis la gen tout enfòmasyon FAES ba li sou kesyon diri a.

Se pa sèlman ti rès 229 sak yo, men sou tout kantite diri ki te sot Pòtoprens pou al jwenn malere nan tout zòn Plato Santral la e lòt kote tou. M espere pa gen youn « *kase fèy kouvri sa* » lè gwo non kòmanse site. Nou ka remake jiska prezan non okenn mounn pa janm sot. E si mesye ak dam Lapolis te arete yo te eksplike pou di se pa pou tèt yo y ap travay, men yo gen lòt gwo bwa dèyè bannan yo ! Epi la tou, si yo pa gen tan viktim « *ekip fèmen bouch la* », yo ka gen tan fè gwo dega ! Alò minis la kapab byen okipe ap monte youn « *Operasyon kase fèy kouvri sa* ».

Se konsa n ap vini ak youn bon jan egzanz kijan bagay yo fèt ann Ayiti. Si mesye-dam eskandal Mibalè yo a t ap operae pou kont yo, yo t ap pase tankou ti vòlè. Asireman si nou janm fè youn ti tan andeyò, nan sa yo rele laryè peyi a, nou ka konprann sa m pral di a. Lè otorite yo arete vòlè bannann, vòlè poul ak lòt bagay konsa, yo mare yo 2 bra dèyè do, yo bat yo, pandan yo sou milèt osnon chwal yo, epi yo pral fèmen ti vòlè yo nan kacho san yo pa menm bezwen wè jij. Epi byen souvan yo voye kle a jete, yo bliye malere yo nan kacho a. Se konsa otorite trete ti vòlè. Pa egzanz vòlè diri nan Mibalè yo te ka jwenn tretman ti vòlè, si yo t ap boule pou kont yo. Asireman, yo gen pi gwo bwa dèyè yo. Ann tann pou n wè sa Minis Jean Roudy Aly pral di epi ki sa li pral fè nan kesyon sa a.

Alò, sa ban m anpil a reflechi jan bagay yo fèt ann Ayiti. Ti vòlè diri, bannann, poul, elatriye, se anba kòd yo mete sa. Se al lage yo nan youn kacho prizon kote yo bliye yo. Men gwo vòlè, gran Nèg ak gran Nègès devan Letè-nèl, lè w anfas yo, se koube byen ba pou montre yo respè.

M ap pran youn egzanz ke nou tout konnen. E mwennmenm pral paske pa gen okenn mwayen pou mounn vin di m se pa vre. Si m te gen milyon, mwennmenm ta menm parye milyon ke sa m pral di a se bon jan verite. M ap kite Jovnel Moyiz (Jovenel Moïse) an repo fwa sa a. Se pa paske m bliye l

non. Men m ap ba l youn ti kanpo. M ap konsantre sou pi gwo chèf la, « *Bandi legal la* ». Mezanmi, èske msye pa youn bon prèv ke gwo vòlè pa gen menm tretman ak ti vòlè ? Anvan Mateli « *Swit Mimi* », te vin poze kandidati l kòm prezidan, msye te nan mal-site. Li te oblije kriye fayit sou 3 kay li te genyen. Mwen ta ka rantre nan lòt koze tou pou m montre nou ke msye te youn avadra, men m ap kite sa pou le moman. Sèl sa m ka di, ekonomikman, afè Michèl Mateli pa t bon ditou !

Epi sa k rive lè l pran rezidans nan Palè a, menm si se Palè anba tant ? Li kòmanse mete an pratik sa l te gen nan tèt li a. San okenn lwa, piske se li k lalwa, li decide pou l milyonnè pou tout rès lavi l. E pa li menm sèlman, men tout fanmi an tou. Premye konbinezon li decide pou l fè milyon l yo, ti milyon pou kòmanse, se te nan vwayaj aletranje. Li pase lòd ke « *pèdiyèm* » ni se 20 mil dola ameriken epi 10 mil dola pou madanm ni. Nou konn sa k « *pèdiyèm* » nan, pa vre ? Pou mounn ki pa konnen, se kantite lajan pou prezidan an depanse, e madanm ni tou, pou chak jou yo pase nan vwayaj aletranje.

Enben, se konsa prezidan Michel Mateli ak madanm ni Sofya se koup prezidansyèl ki te è plis vwayaj aletranje diran 5 an yo pase nan Palè a. Pou « *Swit Mimi* » ase, li te fè plis pase 3 milyon dola vèt nan « *pèdiyèm* ». Pandanstan, pèp la ap desann nan lamizè pi red. Grangou ap pete fyèl malere. An menm tan, pou pete mounn ki pakonnen, Sofya lage l nan òganizasyon tankou « *Ti Manman chéri* » ak youn bann lòt similak, pandan l ap plen pòch li. Èske tou sa se pa konbinezon vòlè, gwo vòlè, ki pa gen kont pou rann bay pèsonn.

Ti salè 10 mil dola ameriken pa mwa pa ta ka ase pou prezidan an vin multi-milyonnè. Kijan m konnen li multi-milyonnè a ? Menm jan nou tout nou konnen l nan. Ankò, se pa mwennmenm ki di. Evidans la la devan je nou tout. Kote prezidan an jwenn lajan pou l bati youn chato bò lanmè, pa twò lwen Sen Mak, pou 9 milyon dola ? Pandanstan an pou l ale nan chato a, fòk li pase devan Kanaan, pi gwo bidonvil ki eg-

ziste depi apre tranbleman d tè 12 janvyè 2010 la. Èske se pa youn krim sa ? Malere, ki te pèdi tou sa yo te genyen, oblije ap rete anba kay pay, lòt se ak tach yo kouvri ti pye-t-atè yo, ki ka twonpe solèy, men ki pa ka bay lapli manti. Epi prezidan tout pòv yo ap banbile nan chato l ki pa menm 10 kilomèt de gwo bidonvil la. Li reyisi nan tou sa, paske li se GWO VÒLÈ !

A non, sa se twòp atò ! Fòk yo jijje ! Men pou sa rive fèt, fòk tout sitirèz vòlè yo rache manyòk yo epi bay tè a blanch. Sa p ap fasil, men pawòl la di si gen volonte pa gen anyen nou p ap rezoud. Donk, nou tout k ap li m kounnye a m ap mande nou met gason ak fanm sou nou. Li lè li tan pou n sispann fè diferans ant ti vòlè ak gwo vòlè ! An verite, gwo vòlè yo lakòz peyi a nan sityasyon l ye a. Gwo vòlè pa enkyete pou anyen, pa menm pou kidnaping k ap fèt tou le jou kounnye a. Yo konnen pa gen okenn kidnape k ap rive sou yo. Yo ranmase milyon pou yo te bay pèp la manje ak sekirite.



Klaus Oberwein

Men sa pa regade yo.

Pou konbyen tan ankò n ap sipòte vòlè nan tèt peyi a ? Èske n pa wè se yo menm ki mete n nan sityasyon nou ye a ? Fòk nou kòmanse trase youn egzanz ke pèsonn p ap ka bliye. Fòk nou fè gwo vòlè konnen nou nan fifti-wann (fifty-one) yo. Lè yo pa atann yo konsa, y ap santi fòs pèp la !

Grenn Pwonmennen
19 fevriye 2020



AVIS MATRIMONIAL

La soussignée, Trina Carmel WAGNAC, épouse de Jean Réginald LEGROS, déclare qu'à partir de cette date, 5 novembre 2019, je ne suis plus responsable des actes et actions de mon époux, Jean Réginald LEGROS, en attendant qu'une action en divorce soit intentée contre lui, suite à de graves menaces proférées à mon encontre.

Fait à Miami, Floride, E.U.A., ce 5 novembre 2019.

DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

On February 12, a decree was published in the official State gazette, *Le Moniteur*, through which the president attempts to grab all power regarding State contracts with private individuals and firms, as well as with foreign entities. Obviously, President Moïse intends to bypass the High Court of Auditors and Administrative Disputes (French acronym CSC/CA), which is constitutionally mandated to oversee and approve State contracts. It's that same organization which, in two reports concerning the heist of the PetroCaribe Fund, had revealed that businessman Jovenel Moïse, even before becoming president, had used his firms in a "scheme" to defraud the State in getting road building contracts, fields unrelated to their agricultural specialty.

If the CSC/CA agency is robbed of its constitutional mission, the president will be free to get into all sorts of contracts, benefitting his friends. In addition, he'll be able to sell Haiti's underground wealth to certain foreigners, especially the Qatari princes, who have shown much interest in exploiting Haiti's minerals, such as gold, copper, silver, iridium and even petroleum products.

Haitian lawyer André Michel, well known as a defender of Haitian rights, made a thorough analysis of what he considers a "Danger to the Nation." In a copy made available to the *Haïti-Observateur*, he blows open the hatch on the decree, which will open the doors for the country to be raped by foreign interests and local overlords conspiring with the president.

First, Attorney Michel considers the decree unconstitutional, because of the nature of the individuals said to have approved it. "After deliberations of the cabinet," said the decree, "the following action was taken." Since March 2019, the cabinet is composed of holdover ministers who

are "handling current matters," until a legitimate government is installed. No such government has emerged. Probably, President Moïse wanted it that way, so he could use his rubber-stamped cabinet to do his bidding.

Attorney Michel describes the decree as a "Boulevard prepared for President Moïse and his de facto government. . . . Through this decree, Jovenel Moïse and his government have arrogated to



Minister of Justice Jean Roudy Aly

themselves full power in defiance of the Constitution, the laws of the Republic and the principles of separation of powers and financial transparency, the fight against corruption and the permanent control of the CSC/CA." Moreover, he maintains that the decree goes against the principle "of the polity of bidding and of sound management of State affairs."

The expert lawyer zeroes in on Article 2 of the said decree, stating that the "Executive considers that public bids relating to electricity and government activities in search of development [of the country] undertaken with certain individuals and other States . . . reinforce the stability and the development of the nation . . . and are of the domain of National Security." In other words, anything the government undertakes

could be deemed of importance for "National Security," and be solely the privilege of the Executive. "By its vagueness," states Mr. Michel, "Article 2 considers all aspects of National life as related to national defense and is important to National Security."

The practical aspect of implementing this decree is "more important yet," according to Mr. Michel: "With this decree, Jovenel Moïse can give juicy electricity contracts to his friends," adding: "Now we begin to understand why SOGENER [the private electricity provider] had to be annihilated." In addition, he explains: "With this decree, Jovenel Moïse can easily enter into contracts with foreign companies interested in exploiting our mines and our underground [wealth]." In Creole, he interjects: "Jovenel Moïse intends to sell all of Haiti's underground wealth."

He continues: "With this decree, Jovenel Moïse may give contracts of great financial importance to his friends in all domains of national life, as long as in Cabinet deliberations, it is found that it is a question of National Security." The involvement of the High Court of Auditors and Administrative Disputes is reduced to almost nothing. It only has to be told that the contracts are being entered into by the State but it is involved during and after completion of the deal.

Attorney André Michel can't contain his ire in the face of what Jovenel Moïse is attempting to do. "In short," he asserts, "the decree of February 12, 2020 is a true State scandal. This decree is a pretext to dilapidate what is left of our meager resources. I call on the citizens to assume their responsibility."

As far as he's concerned, he has assumed his responsibility in this sordid affair. Here's how: "Citizen Johnson Colin, with assistance of his lawyer, Attorney André Michel, will formally oppose the execution of the decree of February 12, 2020, before going on the attack with a presentation at the High Court of Auditors and Administrative Disputes."

In addition, he signs André Michel, Esq., Sunday, February 16, 2020.

***Député (Congressman) Jean-Robert Bossé of the Aquin district in South Haiti tweets his disapproval of the president.** Last Saturday, he tweeted "With the February 12 decree [the president] has practically sidelined the National Commission on Public Bidding and also the High Court of Auditors and Administrative Disputes. Henceforth, the PHTK [ruling] power has no competitor in matter of corruption."

In these few words, the Congressman, no longer in office since January 12, when the mandate of the Lower House expired, has put his fingers on the reason for the decree. The PHTK or "Bald Headed" administration of President Moïse is being unfettered in carrying out corruption on a grand scale.

Yet, after his swearing-in on

February 7, 2017, President Moïse's first official visit abroad was to New York, in September of that year, to attend the General Assembly of the United Nations. He made a grand statement about the problems that "gangrene Haiti. They are corruption, corruption, corruption, corruption, corruption," repeated emphatically five times. Now, he's not only Mr. Corrupt, but he defends the "corrupters" responsible for the more



Klaus Eberwein

than \$4 billion disappearance of the PetroCaribe Fund from proceeds of Venezuelan petroleum products sold on the Haitian market at preferential rates. The profits thereof were to be used for structural and social programs, which would have changed the face of Haiti. Jovenel Moïse must account for his internationally public promise of fighting corruption. In addition, his latest decree must be considered void and null.

***A distribution of rice to the needy in Haiti's Central Plateau has turned into a major scandal, involving the Ministries of Interior and Territorial Communities as well as Justice.**

It started in Mirebalais, in the Department of the Center in the Highlands, adjacent to the Dominican Republic. On February 13, the Police arrested four individu-



Former Congressman Jean-Robert-Bosse

als, including a woman, with a load of 229 bags of rice that were to be sold. On questioning, the Police found out that one of the individuals had a "badge" identifying him as an employee involved in undertaking missions for the Ministry of Interior and Territorial Communities.

Whereupon, the District Attorney of Mirebalais, Elioné

Sainfleur was called in by the Police, because it was no longer a local police matter, but one calling for the involvement of the Justice Department. Jean Lunick Revange, the journalist of the blog *Juno7.ht*, who reported the story, said Mr. Sainfleur contacted the Minister of Justice and Public Safety, in Port-au-Prince, Jean Roudy Aly, who is said to have been fully briefed by FAES. That's the acronym of the Fund for Economic and Social Assistance which has regional offices in six areas of the country, including one in Hinche, in the Central Department. No name of those arrested was given, indicating that they may have been in cahoots with some higher-ups in the administration.

It should be noted that the name of FAES surfaced when its former general director, Klaus Eberwein, was found dead in a hospital room in Miami on July 11, 2017, at the height of the PetroCaribe scandal. It's been revealed that much of the PetroCaribe Fund had been funneled through FAES. More troubling yet, Caroline Estimé, the former secretary of Klaus Eberwein, was found dead, a year later, in a hotel room at another Miami hotel. Their mouths are forever sealed. They could have testified of what they knew about the involvement of FAES in the PetroCaribe scandal.

Now, the burden is on the shoulder of Minister of Justice Aly. Since the initial press report about the the rice scandal at Mirebalais, a deafening silence has been observed in the matter. One would expect that Minister Aly is conducting a full investigation on the rice scandal, not of merely 229 bags (of 100 lbs, no doubt) which were part of a major shipment sent to the Central Highlands.

Probably, other such commercial improprieties are common with the produce provided to all the regional offices of FAES. It's too to be expected that Jean Roudy Aly will become the hero to have broken a mafia-like criminal operation which has hindered the fight on poverty to succeed. After all, the mandate of FAES is to bring about development in Haiti's mostly peasant regions, leading eventually in breaking the back of poverty in Haiti and usher in an era of prosperity.

People from everywhere, not only in Haiti, are watching the Minister of Justice! Perhaps this situation provides him an opportunity to clear his name in the anti-patriotic and criminal dossier of the armed mercenaries that entered Haiti surreptitiously and, when caught by Haitian police, were facilitated, allegedly by the minister, to leave Haiti in February of last year without appearing before a Haitian court!

RAJ
February 19, 2020.

St. Joseph's Church in Carcasse, Haiti was completely destroyed by Hurricane Matthew in 2016

Please Help Rebuild

NEW CHURCH | REBUILDING ST. JOSEPH'S CATHOLIC CHURCH CARCASSE, HAITI

Online Donations can be made at:
www.gofundme.com/carcasse-haiti-church-rebuild-fund

Checks payable to:
St. Mary's Church—PO Box 67 Barnesville, MD 20838

Write "Haiti" on the memo line

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner

In the commune of Kenscoff/Furcy

Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

Unlicensed orphanage fire in Fermathe could have been prevented!

Suite de la page 3

ment.” Perrera was previously employed at the *Wings of Hope* orphanage nearby before it was relocated to Jacmel, in Haiti’s Southeastern region. According to some information, he was affiliated with the *Haitian Timoun Foundation*, visiting the home as a missionary before he decided to stay to work in Haiti. The *Haitian Timoun Foundation* is a non-profit organization (NGO) based in Colorado with a second office in Ohio.

The *Haitian Timoun Foundation* is one of several fundraising organizations used by Michael Geilenfeld, a pedophile accused of multiple cases. To be recalled the IBESR (*Institut du Bien-Etre Social et de Recherches*) had closed down the *St. Joseph Home for Boys* in January 2014 after receiving several complaints of sexual, physical and emotional abuse at the home. Just like the orphanage that burned down, since 1985, Geilenfeld ran an unlicensed orphanage. Despite having an active Haitian arrest warrant for rape, sexual aggression and abuse of title, along with a Red Interpol arrest warrant against him, Geilenfeld walks freely in the US.

In April of last year, authorities in the Dominican Republic arrested him and returned him to the US, not to Haiti, because the Dominican Republic and Haiti don’t have a mutual extradition agreement. But didn’t the Haitian government get Clifford Brandt extradited? So, it seems that extradition is possible, unless you are a

child abuser! I doubt that this is the Haiti that the founding fathers dreamed about in 1804, when they fought to make Haiti free! This is as disgraceful as it is shameful. Unfortunately, many in high places cover this up. This is so, even for



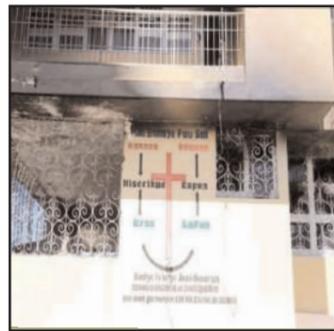
Picture of orphanage in Fermathe after the fire.

some members of the Haitian Diaspora, who should be fighting for the children of Haiti.

The Pennsylvania-based NGO *Church of Bible Understanding*, founded by the late millionaire and evangelical “cult” leader Stewart Trail, generates nearly \$7 million per year to operate its unlicensed orphanages in Haiti. It also has two airplanes for mission trips to the country. No background checks are done on visitors to the orphanages that usually double as guest houses to supplement income. Some of these “missionaries” come as sex tourists, but disguise their intentions. By the way, this practice of opening orphanages up as guest houses is common in Haiti.

In 1983, reportedly, Trail’s church was accused of enticing 17 young people out of a shelter in New York with promises of “salvation.” A New York State court stopped them from transporting youth under the age of 18 without parental permission. This sounds like trafficking, yet he went to Haiti to run an orphanage! Apparently, some of these characters have started a club in Haiti to carry out their nasty deeds, to the detriment of innocent children who are orphaned or abandoned. And word is that the children are told to just, “smile and make it believable” if the “Blanc” (the White man) shows up.

Immediate action is needed for these crimes of negligence that led to the fire in Fermathe. Following a rigorous investigation, those who are responsible must go to jail! No American in Haiti should be above the law. No! Never! Advocates have learned that Osner Fevry, the Haitian Attorney representing the



Entrance of orphanage before the fire.

orphanage, and who is also working with the government of

President Jovenel Moïse, is working closely with the US Embassy to cover up liability. The US Embassy has known for years about the sub-standard conditions at Haitian orphanages run by Americans. Yet,



Director of the orphanage Andrew Perrera, at left, with unnamed Haitian man.

they’ve turned a blind eye. Perhaps Ambassador Michele Sisson should have been discussing this situation with President Moïse during their special lunches. The Ambassador has boasted that she and the president discussed economic development during those meetings. The situation of orphanages in Haiti should be part of their discussion. And those orphanages must have insurance to help cover the cost of the funerals. Child advocates are following up on this matter.

With the exception of the IBESR Director, Arielle Villardoin’s comments about the orphanage tragedy, there has been

total silence from the US Embassy and from Haitian Minister of Justice Jean Rody Aly. There’s not a peep from the NGO in Pennsylvania. Calls made to the number provided on the organization’s website go to another business.

IBESR, claims the agency doesn’t have enough funding to inspect the more than 750 orphanages operating in Haiti, admitting that only 35 are licensed. Last year, in a letter from Senator Marco Rubio, of the Senate Appropriations Committee, I was informed that the Government of Haiti had been given \$24 million to address the human trafficking problem. USAID gave a \$5 million grant to Chemonics, a USAID contractor based in Washington, DC, who has been cited for numerous mistakes in lucrative contracts to rebuild Haiti after the earthquake. To date, this money is not to be found, and nothing has been done. The Director of IBESR should step down from her position immediately. To replace her there should be someone who has compassion for children, and who can work to fix this broken system.

Our grassroots advocacy in Haiti needs your help. Please check out our website, and consider contributing. Our focus remains on the victims, and helping them move from victim to survivor. Call us today at (678) 313-8437 or visit us at www.icras8.com

*Valerie Dirksen is President of *International Children’s Rights Advocate Society* and a syndicated columnist.

BEST CARE UNISEX BEAUTY SALON INC.



SPECIALIZING IN
COLORING
RELAXERS
JERRY CURLS
HAIR EXTENSIONS

All nations styles

Serving NY, NJ, CT, PA and other States

WE SPEAK ENGLISH • HABLAMOS ESPAÑOL
 NOUS PARLONS FRANÇAIS • NOU PALE KREYOL

FOR APPOINTMENT CALL:
(718) 740-4523

MOBILE PHONE: 516.859.4106

ADDRESS: 190-30 (BET. 190 AND 191 STREETS) JAMAICA AVE. HOLLIS, QUEENS, NY



**“MWEN TE FÈ
L JWENN YON
IDNYC POU
EKSPLORE
LEMONN LIV YO.”**

Nouvè Model Kart

Pou laj 18 zan ak plis, IDNYC a se kle w pou ale nan bibliyotek yo nan chak minisipalite. Kart la gratis epi konfidansyèl, se kat idantite Vil Nouyòk la.
Mande youn nan nyc.gov/idnyc oswa rele 311 epi di 'IDNYC.'

Enskri pou asirans sante bon mache oswa gratis jodiya!

Peryòd Enskripsyon Lib Chak Ane a se ant 1ye novanm 2019 ak 31 Janvyè 2020.

GetCoveredNYC se pwogram sansibilizasyon ak enskripsyon asirans sante ofisyèl Vil New York la. Jwenn èd fas-a-fas nan lang ou pou jwenn èd pou twouve ak enskri nan pwoteksyon ki apwopriye pou ou a!

Rele **311**
Ale sou sitwèb
nyc.gov/GetCoveredNYC



GetCoveredNYC

NYC CARE Ou pa kalifye pou asirans? NYC Care disponib nan Brox. Rele 311.

NYC

ÉDITORIAL



Trop c'est trop avec Jovenel Moïse, il a franchi le seuil de tolérance du peuple haïtien !

Depuis quelque temps, Jovenel Moïse prend des décisions qui portent à mettre en question son équilibre mental. Mais, l'arrêté qui a été pris en Conseil des ministres, puis publié, le 12 février 2020, dans le journal officiel *Le Moniteur*, relatif aux marchés publics dépasse les limites de tolérance du peuple haïtien. En agissant de la sorte, il saute les verrous mises en place par la Constitution pour contrôler les actes et décisions de la présidence, s'octroyant ainsi les pleins pouvoirs de décider de ce qu'il veut, quand il veut et comment il veut. Telles sont les attributions d'un dictateur qui a escamoté la présidence sous de faux prétextes. Maintenant qu'il s'est révélé sous son vrai jour, les forces vives du pays ont pour devoir de se mobiliser effectivement pour mettre fin à son mandat.

On parle quasiment chaque semaine de la nécessité de chasser M. Moïse du Palais national en mettant en évidence toute une liste de méfaits qui lui sont imputés. Il s'est arrogé le droit de bloquer la poursuite de hauts fonctionnaires de l'Etat, y compris lui-même, accusés de blanchiment d'argent et de détournements de fonds publics, comme, par exemple, le vol du fonds PetroCaribe; d'octroyer des contrats de gré à gré moyennant de juteux pots-de-vin pour son épouse et lui-même; et des prêts scandaleux de la Banque centrale à ses entreprises privées. Ou d'entretenir dans son entourage des parlementaires impliqués dans des trafics illicites. Sans oublier les massacres d'Etat perpétrés à La Saline, à Carrefour-Feuilles, au Bel-Air, ainsi que dans d'autres bidonvilles de la capitale. Aussi bien la création des conditions favorisant l'insécurité en général, particulièrement le kidnapping contre rançon qui ne fait que gagner du terrain au cours des trois derniers mois.

Non content d'avoir commis tous ces crimes, Jovenel Moïse s'enfoncé encore davantage dans des actes répréhensifs et des décisions illégales ou contraires aux vœux de la Constitution. Engagé dans cette voie, il n'affiche aucune intention de s'amender. Bien au contraire, il ne cesse de multiplier les dérives dictatoriales telles que manifestées, ces dernières semaines. On en veut pour preuve, sa décision illégale et unilatérale d'écourter le mandat de neuf sénateurs élus pour quatre ans. Aussi bien celle consistant à déclarer d'utilité publique, en dehors des normes établies dans la Constitution, de la résidence de la famille El Saïeh. En crescendo de déviations, s'ajoute l'arrêté publié le 12 février.

Dénoncé avec véhémence, par le sénateur Youri Latortue et d'autres personnalités politiques, ce document fait l'objet d'une condamnation en bonne et due forme par l'avocat André Michel, porte-parole du secteur démocratique et populaire. Avec la permission de M. Michel, nous présentons son intervention à ce sujet

comme supplément à notre éditorial de l'édition du 19-26 février 2020 :

« *La Nation est en danger !!!- L'arrêté pris en Conseil des ministres et publié le 12 février 2020 dans le journal officiel Le Moniteur donne un boulevard au président Jovenel Moïse et à son gouvernement de facto. A travers cet arrêté, Jovenel Moïse et son gouvernement se sont octroyés les pleins pouvoirs au grand dam de la Constitution, des lois de la République et des principes régissant la séparation des pouvoirs, la transparence financière, la lutte contre la corruption, la permanence du contrôle de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif, la passation des marchés publics et la gestion saine des affaires de l'Etat.*

« *En effet, à l'article 2 dudit arrêté, l'exécutif considère les marchés publics d'électricité, les activités de recherche et de développement entre Etats, les marchés conçus de gré à gré, dans le cadre de la mise en œuvre d'un protocole d'accord ou entente signés entre l'Etat haïtien et un autre Etat ou entre l'Etat haïtien et une institution publique ou privée relevant d'un autre Etat, ainsi que les marchés intéressant les domaines qui concourent à la stabilité et au développement de la Nation et des valeurs qui la fondent ou au bien-être général de la population, approuvés en Conseil des ministres, comme des domaines relevant la sécurité nationale. Intellectuellement parlant, on peut dire qu'avec des considérations aussi banales et aussi vagues, l'article 2 de l'arrêté en question considère toutes les questions de la vie nationale comme des questions de défense ou de sécurité nationale. C'est une véritable aberration. Mais le plus important, c'est qu'avec cet arrêté, Jovenel Moïse peut octroyer des contrats juteux en matière d'électricité à ses amis. C'est maintenant que l'on commence à comprendre pourquoi il fallait anéantir la SOGENER.*

« *Avec cet arrêté, Jovenel Moïse peut passer facilement des contrats avec des compagnies étrangères pour l'exploitation de nos mines et de notre sous-sol. (Jovenel Moïse bezwen vann richès peyi Dayiti genyen anba tè yo). Avec cet arrêté, Jovenel Moïse peut distribuer des contrats de grande importance financière à ses amis dans tous les domaines de la vie nationale, pourvu que le Conseil des ministres considère qu'il s'agit d'une question relevant de la sécurité nationale. De plus, il faut faire remarquer que l'article 6 de l'arrêté du 12 février 2020 fait disparaître totalement le champ d'intervention et la marge de manœuvre de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif.*

« *Selon le sixième alinéa de l'article 6, il suffit pour la personne morale responsable du Marché de recueillir l'avis de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif sur tous projets de contrat. La Cour des comptes intervient seu-*

lement sur le projet de contrat mais pas sur le contrat en lui-même. Selon l'esprit de cet article, le contrat en lui-même n'a pas besoin d'être validé par la Cour. La Cour n'intervient pas au cours de l'exécution du contrat. Elle n'intervient pas non plus après l'exécution du contrat. Bref, l'arrêté du 12 février 2020 représente un véritable scandale d'Etat.

« *Cet arrêté est un prétexte pour dilapider ce qui reste de nos maigres ressources. J'appelle les citoyens à assumer leurs responsabilités. Le citoyen Johnson Colin, assisté de son avocat, maître André Michel, va s'opposer formellement à l'exécution de l'arrêté du 12 février 2020,*

avant de l'attaquer par-devant la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif.

« *André Michel, avocat, dimanche 16 février 2020* ».

Même avant la dernière mobilisation anti-Jovenel, qui a duré plusieurs semaines, la majorité des citoyens avait déjà toutes les raisons d'exiger sa démission « *immédiate et sans conditions* ». Ajoutées à celles-là ses décisions contre les sénateurs et à l'encontre des enfants du célèbre maestro Issa El Saïeh, et suite à l'arrêté du 12 février, c'est le moment pour le peuple haïtien de franchir le Rubicon.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box
356237
Briarwood, NY
11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 321 6434
17 Hill Oak Canada
12213 Joseph Cassavani
Montreal H3M4C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Walton
13 K Avenue Faldhelbe, 8^e Et. Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

55.00 FF, pour six (6) mois
 100.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE

LATINE

1ère classe
 73.00 US, pour six (6) mois
 120.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaires

EDITORIAL



Enough is enough with Jovenel Moïse, he has crossed the threshold of tolerance of the Haitian people!

For some time now, Jovenel Moïse has been making decisions that call into question his mental equilibrium. But the order that was taken in the Council of Ministers, then published on February 12, 2020, in the official gazette *Le Moniteur*, exceeds the limits of tolerance of the Haitian people. In so doing, he breaks the locks put in place by the Constitution to control the actions and decisions of the presidency, thus granting himself full powers to decide what he wants, whenever he wants and how he wants it. These are the powers of a dictator who has used the presidency under false pretense. Now that he has revealed his true colors, the active forces of the country must mobilize effectively to end his presidency.

Almost every week there's been talk of the need to remove Mr. Moïse from the National Palace. For cause, there's the highlighting of a list of misdeeds attributed to him. He has arrogated to himself the right to block the prosecution of senior State officials, including himself, accused of money laundering and embezzlement of public funds, such as the heist of the PetroCaribe Fund; consider the private contracts he's granted in return for juicy bribes for himself and his wife; without forgetting the scandalous loans from the Central Bank to his private companies. Moreover, his entourage comprises parliamentarians involved in illicit trafficking. On top of these, there are the State massacres perpetrated in La Saline, Carrefour-Feuilles, Bel-Air and other shantytowns in the capital. And to him the blame for creating the conditions conducive to the generalized insecurity, particularly the wave of kidnappings for ransom, which has been gaining ground over the past three months.

After committing all these crimes, Jovenel Moïse is sinking even deeper into reprehensible acts and decisions that are illegal or contrary to the Constitution. He seems committed to follow this tortuous path. Indeed, he has no reason to change. On the contrary, his dictatorial excesses have piled up in recent weeks. As proof, take his illegal and unilateral decision to shorten the term of nine senators elected for six years. Also, the decision to declare the residence of the El Saïeh family public domain, paying no attention to the norms laid down in the Constitution to undertake such action. In a crescendo of deviations, there's the decree published February 12.

Vehemently denounced by Senator Youri Latortue and other political figures, this document is duly condemned by lawyer André Michel, spokesperson for the Democratic and Popular sector. With Attorney Michel's permission, we present his damning analysis on the subject as a supplement to the current editorial:

"The Nation is in danger! The decree issued by the Council of

Ministers and published on February 12, 2020 in the official gazette Le Moniteur offers a boulevard to President Jovenel Moïse and his de facto government. Through this decree, Jovenel Moïse and his government have granted themselves full powers at the expense of the Constitution, the laws of the Republic, and the principles governing the separation of powers. Also, against financial transparency, the fight against corruption, the permanent control of the High Court of Auditors Superior and Administrative Disputes, and the awarding of public contracts and sound management of State affairs.

"In article 2 of the said decree, the executive considers public electricity contracts, research and development activities between States; and contracts designed by mutual agreement, within the framework of the implementation of a memorandum of understanding or agreement signed between the Haitian State and another State; or between the Haitian State and a public or private institution under the authority of another State. As well as markets in areas that contribute to the stability and development of the Nation and its founding values or to the general well-being of the population. Such as approved by the Council of Ministers, these are areas relating to national security. To speak in such broad terms and in vague considerations, Article 2 of this decree considers all matters of national life as pertaining to national defense or security. What aberration! However, the most important thing is that, with this decree, Jovenel Moïse can award juicy electricity contracts to his friends. It is now that we begin to understand why SOGENER had to be annihilated.

"With this decree, Jovenel Moïse can easily sign contracts with foreign companies for the exploitation of our mines and subsoil. [Said in Creole]: (Jovenel Moïse wants to sell the underground wealth of Haiti.) With this decree, Jovenel Moïse can award contracts of great financial importance to his friends in all areas of national life, as long as the Council of Ministers considers it a matter of national security. Moreover, it should be pointed out that article 6 of the decree of February 12, 2020 completely removes the scope and room for maneuver by the High Court of Auditors and Administrative Disputes.

"According to the sixth paragraph of article 6, it is sufficient for the legal person responsible for the Contract to obtain the opinion of the High Court of Auditors and Administrative Disputes on all draft contracts. The Court of Auditors only intervenes on the draft contract but not on the contract itself. According to the spirit of this article, the contract itself does not need to be validated by the Court. The Court does not intervene during the execution of the contract. Nor does it intervene

after the performance of the contract. In short, the decree of February 12, 2020 represents a real State scandal.

"This decree is a pretext for squandering what remains of our meager resources. I call on the citizens to assume their responsibilities. The citizen Johnson Colin, assisted by his lawyer André Michel, will formally oppose the execution of the decree of February 12, 2020, before attacking it in front of the High Court of Auditors and Administrative Disputes.

"André Michel, Esq., Sunday, February 16, 2020".

Even before the last anti-Jovenel mobilization which lasted several weeks, the majority of Haitian citizens already had reason enough to demand his "immediate and unconditional" resignation. Added to these, are his recent decisions against the senators and against the offspring of the famous maestro Issa El Saïeh, victims of the February 12 decree. Therefore, it is time for the people to cross the Rubicon.

HAITI  *Le manke gid, pep la gaye*
OBSERVATEUR

Haïti-
Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1 ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois
 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1 ère classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

RÉPONSE EN NOTE POSTHUME 2020-1978 OU

Jean L. Dominique de-la-Sainte-colère contre Haïti-Observateur

Par Dan Albertini

Entre (), la **RD** cet État faible (dixit A Corten) qui nous accuse pour se renforcer ! Fermons ().

1978 doit être une date éloquente pour la mémoire de feu Jean Léopold Dominique outretombe. C'est l'époque des grands éditoriaux-8:00 AM de Radio Haïti-Inter, si la mémoire me reste fidèle. Voyez, je parle au présent, mais Jean Dominique n'est plus. Par la faute de [...], il y a ce vide que l'histoire ne sait combler. Hélas, ce n'est pas la gloire de l'histoire que la foule sait a priori retenir de 1804, du

inclusive sérieuse, je n'y crois pas. Est-ce là la dot que nous laisse FW Ligondé [puisqu'on parle des morts] de son homélie anti pauvre dans le pays où l'on dit à manman Marie blanche : «chez nous soyez reine», où il a piétiné Duvalier. Cependant, quand il s'agit de valoriser le journaliste par le salaire, avant qu'il ne parte vers l'autre micro, la notion concerne JLD aussi. C'est alors l'exclamation qui interroge. Comme le ferrait C Dupuy, dans une analyse historique. À moins de vouloir occulter un pan d'histoire, non pas de guerre, mais sérieuse se rajoute. Ce qui serait douteux pour la démarche scientifique qui éclaire

nationale, tirer périodiquement les archives de Radio Haïti-Inter et particulièrement celles de Jean Léopold Dominique, et reproduire une époque que l'on ne doit pas oublier dans l'instruction civique ?

Je me situe aujourd'hui entre l'historicisme et l'historicité afin de mieux comprendre. Il faut de gré chercher à comprendre la motivation de Jean Léopold Dominique en droit de réponse, celle de Léo Joseph cité par celui-là dans : « existe-t-il une presse indépendante en Haïti ? ». Ce, un contexte où il a pris le soin de se défendre de sa présence en visite non courtoise, j'imagine, chez Duvalier. Il faudrait dès lors interroger JCD aussi, c'est la rigueur. Ou, un témoin fut-ce même éloigné. Je prends donc plaisir à citer l'ex-ministre qu'est Me Théodore Achille : « Jean Dominique était un énervé, comme son... d'ailleurs ». C'est une source vivante à qui j'ai reproché sa lâcheté de silence sur un espace historique puisqu'il était acteur. Mauvaise langue certes, mais il y a des faits vérifiables. Juste une parenthèse indue à ce stade, ce n'est évidemment pas Jean-Bertrand Aristide qui va parler de Jean Léopold Dominique. Il aurait pourtant dû. En bref, Jean Léopold Dominique était tout de même, preuve à l'appui, l'ami d'un pouvoir, inutile de dire proche, qui selon les présomptions dit-on solides, l'auraient fait assassiner.

Je vois donc dans l'historicité et dans l'historicisme, que Jean Léopold Dominique avait cru frapper un grand coup contre Haïti-Observateur, d'autant plus que par la théorie de l'absurde, il a tenté de retourner les critiques conte Léo Joseph pour l'assimiler de préférence comme une main cachée agissant en faveur du pouvoir de Duvalier fils. Mais, il avait cru devoir frapper si fort pour évacuer le doute. Il a été donc atteint peut-on simplement dire sinon ce serait une lettre perdue à la poste, cet article de Léo Joseph le citant : « en voyage en mai dernier dans l'Artibonite, dans la suite présidentielle ». Jean Dominique avait l'habitude de voir critiquer pro forma à l'époque. Eloquence, rigueur, conjoncture, flagorneur : la question est lancée autrement, la réponse ne se taira pas.

L'idée ici n'est pas de descendre Jean Léopold Dominique ni Radio Haïti-Inter, afin de rehausser Haïti-Observateur et/ou Léo Joseph cité par l'idéaliste de l'époque. C'est chez moi une pratique, une culture profonde de la curiosité travaillée, que d'aller chercher les éléments témoins afin de faire dans les règles de l'art. Ne pas reprendre l'autre ni les émotions, mais faire avec bien plus que les appréciations. Avec les faits. L'éditorial parle avec éloquence quand la radio s'est tue, une fois de plus, dit-on par la faute de la clientèle Lavalas de Jean-Bertrand Aristide profitant de la trame confuse active du duvaliériste énervé de disparaître. Notons à ce titre que le Duvaliériste comme Lavalas à son tour,

est bien mort au point, mais quelle calamité, des gens à Long Island NY se réclamant au micro de VSL d'une renaissance duvaliériste qui rejette le jean-claudisme. En fait, le ver pourrissait de l'intérieur même, l'opposition ne se savait pas apte à prendre la relève ni de faire école pour un besoin patriotique. 2020 est d'une éloquence.

L'idée est donc de faire éclater au grand jour ce besoin de rehausser

du Canada, me disait Gérard Louis-Jacques, qui avait été le chercher. On retrouvera d'ailleurs tant d'autres signatures qui se logent à même certaines académies dites prestigieuses à travers le monde et à travers les langues. Peut-on parler de Laraqque si ce n'est d'évoquer Haïti-Observateur à Montréal, du professeur Gérard Étienne, Rigaud, etc. ?

Et, à travers d'autres journaux haïtiens plus précisément



Ban Ki moon avec Boritz Leuenberger de la Confédération helvétique, au pont de la machine à Genève.

héros en fait. Du directoire de Radio Haïti-Inter, à mort assassiné oublié de la justice haïtienne. S'il en existe une, bien sûr. Attention, je ne suis pas à l'éditorial ni de la défense de Léo Joseph cité par le défunt de son vivant. Feignant de ne pas savoir qui était derrière la signature, sept ans après (réf./épilogue). N'est-ce pas curieux chez ce monument terrassé ! Haïti-Observateur aura bientôt 49 ans en juillet, et 50 ans en 2021, du même mois. Il y a eu une courte rupture, ce dû à la ferveur d'apologues-Lavalas qui par exemple à Montréal, ont agressé le sieur Gérard Louis-Jacques, journaliste responsable de l'hebdomadaire, au Canada, ce en pleine rue. Sont-ils Charlie ? Oh que non. On a été même jusqu'à mettre le feu dans un commerce haïtien vendant H-O, en toute criminalité. JLD aime Lavalas. Suis-je alors cet illuminé d'Haïti-Observateur qui parle de Jean Léopold Dominique dans une analyse historique du journalisme haïtien puisque JLD a cité LJ en 1978 : non, l'histoire se meut aussi. Qui est donc, en fait, JLD de l'histoire, et, Haïti-Observateur de NY ?

De ce mulâtrisme dénoncé au grand jour en 2019 dans l'échec du dit système en Haïti : Jean Léopold Dominique en faisait-il partie ? L'an 19 a doctement brandi tant de desideratas que l'on finit par croire en une fin de règne. De ce que l'on met sur le dos du mot mulâtre, et par association post mortem, sur le dos de JLD dans toute analyse

afin d'ériger ultimement le héros. Et, de l'enseigner en analyse littéraire, comme on le ferait pour Voltaire François-Marie Arouet grand amant du Dieu catholique démontré à Ferney près de Genève en « Deo erexit ». Mieux, pour les grandes écoles du journalisme haïtien, soit par l'international, soit par la chose politique. Constat : il y a là un aspect cynique dans les appréciations comme dans la mémoire sélective de l'Haïtien.

La mémoire quand tous nous aimons citer l'autre, dans un emprunt tendancieux, pour jouer à l'intello cultivé. Que retrouve-t-on, par exemple, comme dans la musique haïtienne, je cite Coupé cloué reconnu outre-frontière, et pour y avoir été accueilli en Côte-d'Ivoire, pour être repris soit par la citation, soit par la meringue sur la femme pour vanter même la virilité débridée de l'homme (cap macel pwen vol, saintanwan [...] lal bay ladan n, map di, fanm kolokent, etc.). On ira par la cadence rampa, le compas direct qui a donné le compas mamba de Coupé. Le musicologue ne peut nier, il y a aussi la trace de maestro Issa el Saieh. Il faut avouer qu'en littérature on est plutôt timide de notre nationalisme qui ne respire pas toute fois le patriotisme. Je ne connais pas une seule citation de Jean Léopold Dominique. Sauf que, et ce curieusement, les grandes archives de Radio Haïti-Inter numérisées sont à Duke University, aux É. U. Combien de médias haïtiens peuvent comme dans le contexte de l'armistice ou d'une amnistie inter-



Michèle Montas prenant les questions pour Ban Ki moon à ONU

les standards. C'est en fait ce que Jean Léopold Dominique a finalement démontré dans sa réplique à Léo Joseph, en 1978. Sans le vouloir, j'imagine. Haïti-Observateur n'est certainement pas dans la danse de l'ange, je crois, car c'est un média. Y avoir vécu un demi-siècle l'an prochain n'est probablement pas sans faute. Le lectorat est bien composé de sympathisants, de critiques, d'observateurs (sans vouloir jouer avec le mot, au pluriel), d'ennemis, de curieux, de politiciens..., etc. Mais surtout de journalistes des autres médias et indépendants aussi, qui scrutent le contenu à la pièce. Quand il s'agit d'en puiser, c'est la formule : d'après H-O. Quand il s'agit de critiquer sans fondement, c'est H-O condamné. Quand il s'agit de comparer, c'est : diffamation. Mais quand il s'agit d'avoir lu ce dont on dit par contre ignorer, c'est : à la page X. Quelle affaire ! Mais, savez-vous que le numérique parle.

Jean Léopold Dominique a-t-il tort ou a-t-il raison de vouloir faire de sa réplique, une pauvre condamnation qui aujourd'hui, soit quarante-deux ans après, si étudié par une chaire d'études sur le journalisme trouverait une absolution ou une ... posthume. Le rôle de la presse n'est-il pas entre autres d'interroger les acquis afin de faire sortir le vrai du faux, n'est-ce pas ce que Jean Léopold Dominique croyait peut-être faire, bien maladroitement, quand les apparences interpellent.

Jean Dominique a cité Le Petit Samedi Soir... a-t-il cité au moins une station sœur à l'époque ? Le Canada dans tout ça. Il fut un temps où le chef de l'opposition au Canada, en l'occurrence, Jean Chrétien publiait avec H-O, avant de devenir Premier minist-

dans le contexte du patriotisme qui retrouvait une tribune libre. La diplomatie haïtienne, la politique s'en sont servies aussi du tremplin. Les amis comme les sympathisants sont nombreux certes et c'est une fierté qui fait découvrir parmi eux, sur une table à dîner. Il faudrait faire de la diplomatie afin de décaler les options, toutes tendances confondues, des : Manigat, de Ronceray, Bazin, Duverger, Grégoire Eugène, Bob Néré, Ben Dupuy, Honorat..., la liste est exhaustive.

Dans la musique, ce serait l'euphorie avec Robert Noël, Peter Pouchon, Roupay de Ronceray, s'ils alignent les Wyclef, Tabou, sweet miky, Septen, Magnum, Coupé et la meute en promotion.

Dans la littérature les plumes sont merveilleuses, dans les religions c'était l'ouverture. Dans la promotion des valeurs, ce sont des quidams qui se sont vus honorés. Le sport..., enfin. Même l'Humanité s'est abreuvé pour se refaire une santé en 2019 par Bongard.

L'école et son impact quand on parle de Métropole. On a assisté à une mise en scène amicale, c'est là où ça se passe d'après les présentations sans retenue de l'animateur, Jean Rodolph Joazil s'est proposé comme un instrument de la répression accusant des inconnus puisqu'il ne les connaît pas, mais il sait ce qui se passe par contre au point de cibler par l'absurde les prochaines victimes politiques si on le lui propose. Pour la gloire de la hiérarchie, pour la peine de la garnison. Suis-je alors, comme le dit Jean Léopold Dominique à Léo Joseph, en 1978, ne servez-vous pas curieusement la dictatu-

Suite en page 13

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Suite de la page 12

re ? C'est le moule de Métropole, un véritable creuset qui en février 1986 s'était juré de ne plus faire dans cette pratique trop aimant la dictature parle dénie en s'appuyant sur les nouvelles internationales strictes. Aujourd'hui, c'est systématiquement contre l'opposition qu'il diabolise tandis qu'il encense les mérites d'un système mort et enterré. « *Vendredi soir mwen tap gade imaj ki tap pase nan youn televizyon, mwen boushe zye m poum pa gade. Li tro léd sa kap pase a* ». Quelle façon ou quelle peur du miroir qu'il a contribué de monter en quelque sorte l'on admettra. Quel émotif surtout et que ferait-il ou, que ne ferait-il pas pour ne plus voir cette image, cet ancien officier formé par la machine de la mort de l'ancienne armée régulière d'Haïti, doit-on s'en étonner, de l'un comme de l'autre, est-ce là une critique tendancieuse de ma part quand les deux compères critiquaient aussi de leur côté ? C'est l'histoire d'un creuset. N'est pas d'ailleurs ce qui a fait tomber l'armée autrefois, comme il le dit si bien ? Et, pour aller plus loin, avec le football. N'est-ce pas cette armée pestiférée quoique de bons éléments dans les rangs, qui à en croire les critiques et l'histoire du retour après le mondial de football qui a vu l'attaquant Emmanuel Sanon en duo avec Philippe Vorbe, marquer le but que nous retenons comme historique, contre l'Italie, tomber en faillite ? Je précise l'histoire : par la faute d'un col, président de la Fédération haïtienne de football. *Le retour était en berne. Quelle affaire que de remonter cette armée à '1804', c'est un affront à l'histoire, c'est une insulte à l'intelligence. C'est de la barbarie certifiée dans les prisons de Fort-Dimanche. C'est ça la paix ?*

Faudra-t-il se rappeler de l'affaire Cayard du colonel Octave Cayard, en avril 1970, où Octave Cayard avait pris le large avec trois vedettes des Gardes-Côtes haïtiennes. Qui sont ces journalistes qui évoluaient avec les

médias locaux, au pays de Duvalier dois-je dire d'après l'article du quotidien Le Monde/28 avril 1970 ? Quelles ont été les influences de cette presse locale quand *Le Monde* titrait : le calme est revenu à Haïti et à la Trinité. Nombreuses arrestations à Costa Rica. Je remarque les mots choisis de ce quotidien pour décrire la situation : mutins, banditisme, calme, bombardement, dictature, instauré, calme, marxiste-léniniste... etc. La structure du texte et ses évocations choisies ont comme image projetée, favorisé un Duvalier qui allait parler de son peuple en termes de possession. C'est le fils de Duvalier qui en 1978, d'après l'article cité de Léo Joseph, par Jean Léopold Dominique, allait recevoir en visite [...] celui-ci, dans un pseudo négociation entre la veuve Widmaier et JLD. Car, c'était l'usage légal. A-t-on le droit d'interroger les faits le droit et les appréciations, souvent les apparences, comme le faisait d'ailleurs l'éditorialiste directeur ?

Avouons tout de même que, le même contenu si, de *Le Monde* serait vu différemment par le sujet, mais en défense contre la rigueur et non contre le doute comme il le fait en 1978. Rappelons aussi qu'*H-O* est le fruit de ce qui de son ancêtre *Radio Vomwon* démasquait, bien informé de l'intérieur de la machine duvaliériste même, les actes du régime au creuset de vèpres, avec la liste des courtisans et flagorneurs, admettons, disponibles. JLD ne pouvait donc pas accuser LJ sous une forme suspicieuse en réponse, mais par un hoquet qui trahit le malaise d'avoir été vu !

J'imagine les brèves contemporaines de la veuve en faveur d'une nostalgie de défunt prolongée, réfutant ce besoin d'analyse comme si l'évidence était établie exclusivement pour JLD. Je la vois, et je le fais en matière d'école. Comme le veulent laisser croire certains anciens de radio Haïti-Inter. Je suis ici en termes d'école, laquelle rigueur ne justifie pas le memento d'aujourd'hui sinon des *pamphléistes* peu habiles au « *magister dixit* »,

oups ! J'ai en outre, et ce, loin de *H-O*, expérimenté le cadre de la veuve si l'on peut le dire ainsi, à l'époque où elle fut porte-parole de Ban Ki moon, aux UN, je crois, lors de l'inauguration d'ONU-Sida avec Sidibé (2008). J'ai par principe choisi de m'identifier en Haïtien tandis que j'étais de Réseau HEM Canada, dûment accrédité journaliste correspondant permanent aux UN à Genève, et subsidiaire, parce que je voulais laisser une piste pour les nôtres.

La veuve M² ne m'a-t-elle pas discriminé là, en faveur des autres qu'elle jugea sous la forme de préjugés tandis que nous étions tous correspondants étrangers : une école ? Mon droit personnel d'observateur va de cette période onusienne incluant l'après-midi du même jour avec Moritz Leuenberger (conseiller de la Confédération helvétique) accueillant Ban Ki-moon au Pont de la Machine, qui se passa en proximité sans préjugés, jusqu'à interroger une pratique haïtienne, à l'époque où la ministre Beaudouin remettait à Jean Manina le document signé d'Haïti en retard, sur les closes du travail forcé des *restaveks*. Radio Métropole avait bien reçu de Réseau HEM International le reportage sur l'événement malheureux de cette ministre-là. En outre, le ou les journalistes de Radio Métropole n'aurait-il pas déformé le contenu pour dire que, selon le correspondant à l'ONU : « *yo rashe mikwo nan boush minis Beaudouin* ». Traduction par diffamation anti populaire de, qu'on lui a enlevé son droit de parole par le fait de cotisations impayées au Bureau des affaires juridiques. N'est-ce pas la même crise médiatique dénoncée là-bas en 2019 ?

Concluons dans les faits. En ce temps-là Jean Léopold Dominique n'ignore pas que pour Duvalier, et dans sa loi, c'est : service rendu pour presse soumise. La question est donc légitime même si la diction empruntée de JLD est vendeuse aussi pour le pays à la même époque. *C'était sa rigueur*. Aujourd'hui, toujours dans les faits et l'histoire le rapportera plus tard, ce verbe se fait peu cher à la suite de l'adaptation de la Réforme Bernard qui ne serait pas la nôtre dans la réalité. C'est le Mauricien Jean-Claude Castelain de l'AUPELF/Canada, emprunté à Haïti pour la Réforme Bernard, en réalité une reprise de la Réforme Dartigue [*mulâtre décrit en ce sens qui pourrait enlever aux masses le français pour le créole exclusif*] initiée par le groupe de Columbia University (Dartigue, Leroy, Bernard...), laquelle réforme bloquée à l'époque de Lescot, parce qu'on croyait non sans raison, que l'initiative servirait aux E. U. pour défaire le français et ses traces en Haïti entre autres [*peut-on le comprendre par le truchement du financement de la traduction de la Bible pour l'Eglise protestante haïtienne (par Raymond Alcide Joseph : For whom the dogs spy/2014), par l'Eglise protestante américaine plus tard*] dans le contexte hérité de résidus de la fin d'occupation yankee (1934) mêlée à celui de 2^e guerre mondiale pro américaine.

Contrairement à ce que véhiculait cette nouvelle forme de résistance intellectuelle haïtien-

ne, la Réforme Dartigue comme celle Bernard tendait à fondre le rural (*héritage colonialiste pour l'état de servitude dur*) avec le citadin en un seul système éducatif qui tient compte de la formation des maîtres à l'échelle nationale. (Ce en consultation, *afin de confirmer*, avec l'expert Pierre Enocque François Ph. D. [Système Éducatif et Abandon social en Haïti : Plaidoyer pour la prise en compte des enfants et des jeunes de las rue/EUE 2016], qui rajoute : « *en tenant compte du contexte de la réalité de l'époque du pays* »).

La démarche linguistique voulait donc dans les faits s'instruire avec la phonétique : accent et script. Jean Léopold Dominique de ce *Mulâtre francophile décrié (par jakito)* dans un pays profond créole, qui ne s'exprimait donc pas pour éclairer les masses, s'est enfin exprimé en ce créole limité (*on a arrêté Kompè Filo /yo arete Kompè Filo*) motivé par la force de la peur des baïonnettes. Il retrouva son homme naturel haïtien puisant dans un profond réel (*ne gageons pas, car trop tard, que si JLD ne s'était pas exprimé alors en créole que son cri d'alarme se serait fondu dans la pûte bourgeoisie accommodante comme à l'accoutumée, par des gras privilégiés en haut, et au compte-goutte, en bas*). Avant, ce rapport créole était-il : « *ti papa* », sur un rapport de supériorité, de dépendance.

Baron francophile autrefois qui a bénéficié d'une levée de fonds populaire de 1986, JLD aurait tout simplement perdu sur le marché des auditoires avec le phénomène de *machann mikwo* tant dénoncé en Haïti. *Ou, se serait-il accommodé*. D'où, pas de presse libre, c'est la loi du terroir.

À Jean Léopold Dominique de nous dire, que de 1971 à 1978 à ce fameux numéro dit-il « *lorsqu'un ami bien placé dans les*

cercles du pouvoir m'a fait parvenir un exemplaire Haïti-Observateur ». « *Revue dont on parle beaucoup ici, mais que l'on lit rarement comme c'est mon cas* ». « *Je ne lis cette revue presque jamais et pour cause* ». Défense maladroite sans rigueur : « *rarement* », « *presque jamais* », « *on parle beaucoup* », « *suspecte dans ce cas comme dans d'autres* ». En français, il ne parla pas ici allemand ni russe ? Nous avons désormais un immortel gratuit à l'Académie, consultons. Consultez l'original !

La réplique de JLD citera aussi *Le Petit Samedi Soir* de Dieudonné Fardin. Belle lecture savante sauf que Fardin est encore vivant, mais Gasner Raymond a rejoint l'infini sans au-delà de cette façon pour n'avoir pas vendu sa plume comme le micro se vend sur le caniveau. Pas d'analogie avec JLD qui se défend, rappelez-vous de sa lecture : *l'avocat de la veuve Ricardo Widmaier et son avocat que vous connaissez bien, pour expliquer l'élément de la visite dans l'Artibonite soulevée par Léo Joseph dans l'article dénonciateur du « flagorneur* ». N'est-ce pas là la démonstration que sa diatribe s'adresse seulement à la francophilie haïtienne et non aux ruraux prétendument défendus, car les ruraux (créoles) ne connaissent en rien Constantin Mayard-Paul. **Trêve, fin de rêve!**



DR. KESLER DALMACY

Board Certified
& Award
Winning
Doctor





Cabinet Medical
Lundi – Samedi: 11 AM – 7 PM

Examen Physique sur écoliers	Tumeur
Traitements pour douleurs,	Hémic
Fièvre	Circoncision
Immigration	Tests de sang et de
Planning familial	grossesse
Infection	Grippe

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

SUIVANT LE MODÈLE D'INVESTISSEMENT DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Le sénateur Rony Célestin achète un des immeubles de Franck Ciné

Une pitance payée pour l'édifice à Delmas 60

Suite de la page 1

s'élèvent à des millions de dollars américains, il vient d'acheter l'immeuble de Franck Ciné, président directeur général de la compagnie de téléphone cellulaire Haitel, qui a été confisqué par l'État haïtien, dans le cadre d'un procès scélérat piloté par René Préal et entériné par l'administration Martelly-Lamothe. C'est la révélation qui a été faite par le journaliste fouineur Jean Junior Joseph (JJJ).

Dans un article signé par M. Joseph, sous le titre « *Blanchiment des avoirs : Le dernier scandale !!!* », trouvé sur What'sApp, dont copie a été envoyée à *Haïti-Observateur*; l'auteur fait état de l'achat par l' élu du département du Centre d'un immeuble situé à Delmas 60, pour la bagatelle de USD 900 000. Certainement un prix de « *faveur à un copain* ». Un de plusieurs immeubles qu'avait achetés M. Ciné pour plus de USD 10 millions, dans les années 90, est expertisé, aujourd'hui, à lui seul, « *entre 7 et 10 millions de dollars* ».

Cette transaction, menée, comme toujours, en catimini par les deux régimes PHTKistes (mais surtout par celui, démissionnaire, de Michel Lapin avec un président décrié, rejeté par la grande majorité des citoyens, constitue une opération financière illégitime, que la Cour supérieure des comptes ne devrait, en aucune manière, cautionner. N'était-ce la vigilance de JJJ, ce deal entre copains aurait été réalisé dans l'ignorance des institutions régulatrices des actes du pouvoir et de la nation.

D'autre part, connaissant la manière dont opèrent les PHTKistes au pouvoir, il faut se demander si Rony Célestin, alter ego de Jovenel Moïse, a effectivement versé les USD 900 000 soi-disant agréés comme prix de vente de cet immeuble ont été réellement versés à la caisse de l'État. On s'étonnerait bien si le paiement en question ne serait sécurisé par un contrat hypothécaire vaguement formulé. Le cri d'alarme lancé par Jean Junior Joseph se justifie quand on tient compte de l'opacité totale dans laquelle Jovenel Moïse gère la chose publique. A la lumière des nombreux scandales de corruption dénoncés par le sénateur Youri Latortue et d'autres activistes œuvrant pour le bien du pays, le cri d'alarme lancé par Jean Junior Joseph se justifie pleinement. Car on peut parier qu'il y a anguille sous roche dans cette transaction de vente de l'immeuble de la Haitel à ce sénateur généralement lié à des transactions illicites.

Il est opportun de citer ces paragraphes tirés de l'article de JJJ :

« *Il est donc clair et évident que le sénateur est en train, ces jours-ci, via des prête-noms, qui sont connus du milieu des affaires, de blanchir d'énormes et scan-*

daleuses sommes d'argent gagné illicitement puisqu'en l'espace de ces deux derniers mois, il a déjà acheté 5 immeubles pour une valeur globale de plus de 6 mil-



L'ex-Premier ministre Jean-Henri Céant accusé d'avoir tenté de déposséder Franck Ciné de ses terres à Petit-Goâve.

lions de dollars payée comptant. « Ces montants indécents ne pouvant provenir certainement ni de ses émoluments au sénat ni de la succession de ses propres parents et encore moins de ceux de ses "prête-noms" !

« Il est donc plus que temps de diligenter, en dépit de son immunité, une enquête cèlebre sur la richesse indécente et trempée dans les magouilles les plus éhontées, du sénateur, hier encore avant sa nomination à ce poste, un crève-la-faim, ainsi que sur ses multiples prête-noms et sur ses nombreuses maîtresses qui sont bien identifiées et qui ne sont pas en mesure de justifier l'origine légitime et légale de cette richesse indécentement affichée ».

Franck Ciné trahi par des collaborateurs et des protégés

L'auteur de *Blanchiment des avoirs : Le dernier scandale* explique que les hommes qui ont participé à ces menées déloyales ayant abouti au « *vol* » des biens de M. Ciné étaient des collaborateurs et des protégés qui ont réalisé beaucoup d'argent grâce à ce dernier.

Voici ce que rapporte JJJ : « *L'État haïtien, via la DGI, lui avait intenté un procès long et dispendieux au bout duquel il l'avait proprement dépossédé de tous ses biens... le laissant "blanch kou koton" !*

« *Franck Ciné, à cette époque, s'était plaint de la trahison de Jean-Henri Céant qui manœuvrait dans l'ombre pour le dépouiller de ses avoirs et, lors de l'épisode du scandale de la vidéo montrant le notaire Céant sur la plage en bras de chemisettes, poursuivi par des paysans en furie, l'apostrophant et le traitant de voleur de terres puis le bastonnant, avait dit à tous ceux qu'il pouvait joindre que les terrains en question, visés à Petit-Goâve par le notaire, lui appartenaient en propre à lui, Franck Ciné et qu'il les avait achetés de la succession de René Marini. Le notaire tentait tout simplement de les lui voler !* »

Continuant sa dénonciation par rapport à ceux dont la carrière professionnelle a largement bénéficié de la générosité de Franck Ciné, JJJ ajoute :

« *Pour arriver à cette fin, l' élu du département du centre, contrebandier bien connu de la place et dealer de drogue, a utilisé les services des avocats Céant, Camille Leblanc et Colimon pour arriver à s'approprier de cet immeuble contre la somme ridicule, minimale et symbolique de US\$ 900,000. - via un de ses prête-noms, non sans avoir déboursé de juteux backshich et des commissions de plusieurs centaines de milliers de dollars. L'affaire, on s'en doutait, va être effectuée à l'étude Céant, dont le titulaire est le fils de l'ex-premier ministre, lequel était, on se le rappelle, l'ancien associé de Ciné, siégeant au conseil de Haitel dont il avait habilement précipité la chute dans l'abîme de la faillite frauduleuse avant de tirer habilement son épingle à lui de ce jeu macabre, sans oublier de se sucrer copieusement au passage avec argent et biens immobiliers.*

« *Dans les coulisses, tous sont imbus que les services de la DGI, également largement impliqués dans ce vaste complot de détournement de biens et de fonds de l'état, ont également, bénéficié de prébendes et de pots de vins pour*

faciliter puis fermer les yeux sur cette scandaleuse transaction.

« *A souligner que le porte-parole de Jean-Henri Céant, ex bras droit du sénateur Youri Latortue, nous voulons nommer le fameux Pascal Adrien, habitait le building en question dans lequel il vivait tranquillement, à l'œil, avec sa famille et a été foutu, avec fracas, à la porte par les responsables dudit building quelques jours après la sortie tonitruante de son livre "Toutouni" dans lequel il vilipendait le système de gestion du pouvoir de Céant et tout particulièrement la manière de faire de ce dernier qu'il percevait comme un bouffon.*

« *La raison : Rony Célestin ne voulait absolument pas que le nommé Pascal Adrien continue à y vivre, alors qu'il allait conclure cette nouvelle acquisition.*

« *Il est donc clair et évident que le sénateur est en train, ces jours-ci, via des prête-noms, qui sont connus du milieu des affaires, de blanchir d'énormes et scandaleuses sommes d'argent gagné illicitement puisqu'en l'espace de ces deux derniers mois, il a déjà acheté 5 immeubles pour une valeur globale de plus de 6 millions de dollars payée comptant.*

« *Ces montants indécents ne pouvant provenir certainement ni de ses émoluments au sénat ni de la*

succession de ses propres parents et encore moins de ceux de ses "prête-noms" ! »

De toute évidence, l'enquête que Jean Junior Joseph demande de diligenter sur les transactions financières menées par le sénateur du Centre devrait être lancée dans deux directions. Sur la provenance des sommes fabuleuses que brasse en permanence le sénateur du Centre. Aussi bien sur la manière dont le financement de l'achat de l'immeuble de Ciné à Delmas 60 a été conclu.

Dans cet ordre d'idées, Jovenel Moïse serait logé à la même enseigne que son pote le sénateur Célestin. Dans les milieux proches de la Direction générale des impôts (DGI), a été révélée l'information selon laquelle le président de la République aurait « *pratiquement volé* » une maison ayant appartenu à un trafiquant de drogue, suite à sa confiscation par cette institution. Il semble qu'un autre « *preneur* » ait voulu faire l'acquisition d'une villa qui avait été confisquée d'un trafiquant de drogue par l'État haïtien, après que ce dernier eut été trouvé coupable d'exporter de la cocaïne aux États-Unis. L'acheteur en question, qui croyait avoir eu toutes les chances de conclure l'achat de la DGI, se serait vu infliger un « *panzou* » par le chef de l'État. L.J.

KOMISYON ANGAJMAN SIVIK
(CIVIC ENGAGEMENT COMMISSION)
AVI SOU REYINYON PIBLIK
Mèkredi, 29 janvyè 2020 a 11AM
22 Rende Street, Spector Hall, New York, NY
Boroug nan Manhattan
New York, NY 10007



Komisyon Anjajman Sivik (Civic Engagement Commission, CEC) a pral òganize yon reyinyon piblik a 11 è am nan jou mèkredi, 29 janvyè 2020 la, nan 22 Rende Street, Spector Hall. Komisyon an pral diskite sou metodoloji ki pwopozè a pou Pwogram Asistans pou Lang nan Biwo lokal la ki pral bay entèprèt nan biwo vot Vil New York yo pou ede votè yo ki pa pale anglè byen (LEP) ki depeze yon bilten vot.

Nan mwatyan 2018, elektè Vil New York yo te apwouve reyinyon nan Chat la ki te etabli Komisyon Anjajman Sivik Vil New York la, ke w ka jwenn nan <https://nyc-charter.readthedocs.io/en/latest/c79/index.html>. Objektif Komisyon an se pou ankouraje patisipasyon sivik atravè divès inisyativ, ki gen ladan yo: planifikasyon bidjè defason patisipatif, elajisman sèvis entèprètasyon nan biwo vot yo ak asistans pou konsèy linmitò yo.

Pou jwenn plis enfòmasyon sou Komisyon an, tanpri ale sou <https://www1.nyc.gov/site/civicingagement/index.page> Komisyon an.

Mann piblik la ka vini nan reyinyon sa a. CEC pral akòde yon peryòd tan nan fen reyinyon an pou piblik la fè kòmantè ki gen rapò avèk misyon ak aktivite Komisyon an. Tanpri note byen ke limit tan piblik la ap genyen pou fè kòmantè yo se twa minit. Tan sa a se tan pou fè kòmantè man pa pou pote kesyon ni bay rapòs. Pou nou facilite senkronizasyon kòmantè yo nan yon metòd ki annòd, tanpri voye yon imèl ki gen nan w ak afilyasyon w, pou w ka enskri pou pataje kòmantè w yo, nan info@civicingagement.nyc.gov avan 5pm, nan lendi, 27 janvyè.

E si mwen bezwen asistans pou m patisipe nan reyinyon an? Lokal kote y ap fè reyinyon an aksepte pou moun ki sou chèt woulant oswa k ap itilize lòt aparèy pou deplisman. Pral gen sistèm bouk pou endiksyon ak entèprèt ki espesyalizè nan Langaj Siy Ameriken (ASL) k ap disponib, sou demann. Pral gen sèvis entèprètasyon gratis k ap disponib nan lang Panyòl. Ap gen sèvis entèprètasyon nan lòt lang tou k ap disponib, sou demann. Tanpri fè jante demann sa yo oswa lòt kalite demann pou aksèsibilite pa pita ke 5pm, nan jedi, 23 janvyè, 2020, lè w voye yon imèl nan info@civicingagement.nyc.gov oswa rele nan (712) 788-6574.

Piblik la ka gade yon transmisyon andirèk pou reyinyon sa a e yo ka gade tou ansyen reyinyon ak odyans Komisyon an te òganize, sou sitwèb Komisyon an, nan <https://www1.nyc.gov/site/civicingagement/meetings/meeting-notice-2019-06-10.page>

NYC Civic Engagement Commission



Kèlkeswa moun ou ye, kèlkeswa kote ou soti, resansman 2020 an konsène w.

Patisipasyon w nan resansman 2020 an enpòtan. Nenpòt sa estati ou ye, repons ou enpòtan. Patisipasyon ou ka gen yon efè sou lajan gouvènman an ka depanse pou kominote nou yo. Repons ou yo ap rete prive e an sekirite. Kidonk, chak moun dwe santi yo alèz pou konte chak moun ki nan fwaye yo.

Aprann plis sou.

2020CENSUS.GOV/ht

Se Diwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

**Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >**

United States®
**Census
2020**

NOUVELLES BRÈVES

Le COVID-19 passe le cap de 70 000 infectés et plus de 1 800 décès

Le virus Coronavirus, découvert en Chine continentale, dorénavant connu sous l'appellation COVID-19, continue à faire des dégâts, surtout dans la province de Hubei berceau de la ville de Wuhan, où avait éclaté le fléau vers mi-décembre.

Jusqu'à hier, 18 février, l'Organisation mondiale de la santé (de son sigle anglais WHO) a répertorié 73 332 cas d'infection de par le monde et 1 873 décès. De ce nombre, 1,770 sont des ressortissants chinois vivant au pays. Cependant, on décèle une lueur d'espoir, parce que le nombre d'infectés est calculé à la baisse, bien que WHO conseille la prudence, car une recrudescence pourrait surgir avec la reprise des activités en Chine, en baisse depuis trois mois.

Entre-temps, différents pays se débrouillent pour venir au sec-

d'autres pays emboîteront le pas.

***Deux médecins chinois clés dans la lutte contre le virus sont morts des suites d'infection.** Le 7 février, *Associated Press* annonçait depuis Beijing, que le jeune médecin qui avait, le premier, lancé l'alerte concernant le COVID-19, est décédé, suite à la contamination du virus.

En effet, l'hôpital Wuhan Central, où le jeune médecin pratiquait, avait annoncé, avec regret, que Dr Li Wenliang, âgé de 34 ans, avait succombé à une pneumonie intraitable découlant de l'infection du COVID-19. Selon les reportages, le médecin avait été réprimandé par les autorités policières de Wuhan, l'accusant de colporter des rumeurs susceptibles de ternir l'image du gouvernement.

Hier soir, mardi 18 février, avant

les propos du Premier ministre par intérim ainsi que Ministre de la Culture par intérim, Jean Michel Lapin: "Même si les stands sont détruits, cela ne veut pas dire



que le carnaval est annulé. Nous allons prendre des dispositions pour tout remettre en place". De plus, il a précisé: "C'est la responsabilité de l'Etat de créer pour divertir la population". (Courtoisie gazettehaïti.com via JJJCommunications.)

*** « Le budget du Carnaval, cette année, à Port-au-Prince se situe entre 80 millions et 100 millions de gourdes, selon le Premier ministre a.i. Jean Michel Lapin ».** Tweet @robbygeff, 18 février, 2:46 pm.

C'est comme au temps de

Marie Antoinette. Quand on lui a dit, « Madame la Reine, on n'a pas de pain pour nourrir le peuple », elle avait répondu : « Alors, donnez-leur du gâteau ! » Dans le cas qui nous concerne, le Premier ministre pourrait aussi dire : « Malgré la faim atroce qui tenaille plus d'un tiers des familles haïtiennes, il faut bien les faire danser. C'est la responsabilité de l'Etat ».

***Le président Donald Trump s'est montré clément, ce mardi, 18 février, pardonnant des indi-**

vidus qui ont été emprisonnés depuis quelque temps et effaçant la peine en faveur d'autres. Parmi ceux ayant bénéficié de l'indulgence du chef suprême, on notera l'ex-gouverneur de l'Illinois, Rod Blagojevich, emprisonné dans un centre fédéral pour avoir sollicité de l'argent pour combler le siège laissé vacant par le sénateur Barack Obama, élu président. Sa peine était de 14 ans, ainsi a-t-il été épargné de six années additionnelles en taule.

Une autre personnalité à bénéficier du geste magnanime de M. est Bernard Kerik, ancien chef de la Police de New York, sous l'administration du maire Rudolph "Rudy" Giuliani. À partir de 2010, il a écopé de quatre ans dans une prison fédérale, suite à sa condamnation pour fraude et d'avoir menti au gouvernement. Bien qu'il n'était plus en prison, suite à ce pardon du président Trump, son dossier criminel sera blanchi.

Mais, on croit que tout ceci n'est qu'un avant-goût pour ce qui va se passer ce jeudi, 20 février, quand un juge fédéral, à Washington, aura prononcé la sentence de Roger Stone, ami du président et ancien conseiller de campagne présidentielle, en 2016, qui a été trouvé coupable de sept chefs d'accusation pour avoir, entre autres, menti au Congrès sur des relations avec *Wiki-leaks* en ce qui a trait à des documents qu'il aurait fournis à cette organisation. Aussi, s'était-il immiscé dans un procès fédéral (Mueller), menaçant même des témoins.

Le président Trump n'a pas mâché ses mots en fustigeant les procureurs qui avaient proposé une peine de neuf ans d'incarcération pour son ami Stone. D'ailleurs, quatre procureurs ont donné leur démission en bloc en signe de protestation de l'immixtion du président dans un cas qui relève de la Justice. Même l'Atorney General (ministre de la Justice) s'est plaint publiquement que les *tweets* et les prises de position en public [du président dont le nom n'est pas mentionné] rend difficile sa tâche.

Alors, combien de temps le président Trump attendra-t-il pour annoncer le pardon de Roger Stone ?

Pierre Quiroule II
19 février 2020



ours de leurs citoyens en situation difficile, à cause de la frayeur qu'inspire COVID-19. Tel est le cas de 3 700 passagers en croisière à bord du vaisseau *Princess Diamond* au large du port japonais de Yokohama, depuis le 3 février. Suite à un diagnostic ayant révélé le virus chez 10 passagers, les autorités japonaises ont retenu le vaisseau en quarantaine, craignant que les passagers ne soient des vecteurs du virus mortel.

Sous forte pression de parents, des élus américains ont fait du lobby auprès des autorités sanitaires américaines pour rapatrier leurs bien-aimés. Ainsi, lundi, les autorités japonaises ont émis un communiqué annonçant que ce jour même des troupes japonaises avaient apporté leur soutien aux Américains, transportant 340 d'entre eux du bateau ancré au large du port de Yokohama à l'aéroport de Tokyo où des avions de l'Oncle Sam les attendaient.

En effet, hier, mardi 18 février, certains d'entre eux ont atterri en Californie, à la base aérienne Travis où ils sont retenus en quarantaine, probablement durant 14 jours. L'autre contingent a fait escale au Texas, selon les informations officielles. Une fois au sol aux États-Unis, certains des passagers ont été transférés par un vol spécial à Omaha, dans le Nebraska, pour des soins d'urgence. Entre-temps, la quarantaine se poursuit pour encore deux semaines, mais cette fois sur terre ferme.

Hier soir, mardi, 18 février, le journal *USA Today* a rapporté que le nombre de cas de personnes infectées à bord de *Princess Diamond* est passé à 542 d'un total de 3,711 passagers et membres d'équipage. Au moins, un autre pays, l'Angleterre, s'appête à rapatrier ses sujets. Assurément,

de mettre sous presse, des agences de nouvelles ont informé que le directeur de l'hôpital Wuhan, chargé de mener la guerre contre le virus mortel, a succombé lui aussi au virus. Il n'a pas été identifié, mais fait savoir qu'il était âgé de 51 ans. Est-ce par crainte de l'inconnu que l'on fait taire son nom ? Pourtant quand le jeune Li Wenliang avait succombé, deux semaines plus tôt, on n'avait rien caché à son sujet. Les chinois seraient-ils aussi superstitieux que la majorité des Haïtiens?

***Dimanche dernier, le président s'amusait au Carnaval de Jacmel, tandis qu'au Champ de Mars des jeunes et des personnes revêtues de l'uniforme de la Police mettaient le feu aux stands, dans la soirée du dimanche au lundi.** Cette fin de semaine, c'est le début du Carnaval national, déclaré officiellement pour le 23 au 25 février. Mais, en créole on dit « *Se lavèy fèt pou w konnen si fèt ap bèl !* » (C'est la veuille de la fête qu'on connaîtra son succès).

Il est vrai que des badauds n'attendent que le Carnaval pour se défouler. Mais Haïti vit une situation critique qui ne fait pas plaisir à la majorité des citoyens. Ainsi, on doit s'attendre à tout. D'ailleurs, la performance destructrice du week-end dernier s'est poursuivie jusque hier. Des jeunes, criant « *A bas Jovenel* », ont incendié d'autres stands. On dit qu'entre les deux attaques, 98 % des stands sont volatilisés. Drôle de circonstance, des sapeurs-pompiers qui venaient à la rescousse ont été les cibles de certains individus portant l'uniforme de la Police.

Mais dans une conférence de presse hier, mardi 18 février, voici



PRE-K POU TOUT MOUN

Timoun ki nan bon kalite pre-K gratis, tout jounen aprann nan fè jwèt, bati kapasite ak travay nan kolaborasyon.

nyc.gov/prek

Rele 311, | voye yon mesaj tèks ak mo "prek" nan 877-877

Fanmi Vil Nouyòk ki gen timoun ki fèt an 2016, ka aplike pou ane lekòl 2020-21 an.

© 2020 New York City Department of Education. All rights reserved. NYC Department of Education, 100 West Street, New York, NY 10038-1000

T&E 30570 (Haïtien Creole)

